

Modules d'approfondissement - MAP

Catalogue 2026-2027

Filière Travail social
Hautes écoles romandes de Travail social

Modules d'approfondissement inter-écoles 2026-2027

Les modules d'approfondissement sont proposés conjointement par les quatre hautes écoles romandes de la filière travail social. Tous les modules sont ouverts à l'ensemble des étudiant·es des trois options immatriculé·es dans les quatre écoles romandes en travail social.

Sous la responsabilité du Conseil de domaine Travail social, les enseignant·es offrent ainsi aux étudiant·e·s la possibilité de profiter du « génie » propre des 4 sites, de l'actualité de leurs travaux et de leur approche pointue de certaines thématiques, champs d'intervention et contextes locaux.

Le module d'approfondissement permet une mise en œuvre synthétique de différentes ressources¹ offertes dans la formation initiale visant tout particulièrement la formation de praticien·nes réflexif·ve·s dans un contexte de changement social et d'évolution des modes d'intervention professionnelle.

Ces offres ont pour objectifs :

- De permettre aux étudiant·es d'approfondir certaines composantes de la formation : problématique sociale, champ d'intervention professionnelle, contexte d'action, méthode d'enquête, d'intervention ou de communication ;
- D'expérimenter la collaboration entre étudiant·es, enseignant·es, chercheurs·euses et professionnel·les sur un objet d'investigation et de réflexion lié à l'actualité des problématiques et des pratiques sociales.

Il s'agit d'un acte de formation obligatoire, favorisant la mobilité, qui concerne tous et toutes les étudiant·es des trois options de la filière travail social et des trois formes d'étude. Ainsi, chaque école propose un certain nombre de modules d'approfondissement ouvert à tous et toutes les étudiant·es.

Organisation des modules d'approfondissement

Les modules d'approfondissement se déroulent dans les quatre hautes écoles en automne-hiver 2026-2027 durant les semaines **39 à 49, les lundis et mardis**. Chaque module est crédité de 12 ECTS (l'équivalent de 18 jours d'enseignement) et sera évalué selon les directives en vigueur et les règles de notation usuelles. Les évaluations des modules auront lieu, dans les 4 hautes écoles, **les 18 et 19 janvier 2027**, selon des modalités communiquées au plus tard au début du module.

Le nombre d'étudiant·es par module est limité. Chaque étudiant·e **s'inscrit à quatre modules d'approfondissement**, par ordre de préférence à l'aide d'un formulaire en ligne et ce **jusqu'au 02 mars 2026** au plus tard. **Au moins l'un des quatre choix retenus doit être fait à l'interne**, dans le site d'immatriculation.

Le premier choix n'est pas garanti. La répartition tient compte des places disponibles, d'un certain équilibre entre les modules et de l'encouragement à la mobilité. Chaque étudiant·e a la possibilité, sur le formulaire d'inscription, d'argumenter son premier choix.

Les étudiant·es sont informé·es par leur site d'immatriculation de l'option qu'ils et elles pourront suivre, **dès le 17 avril 2026**.

¹ Des connaissances en sciences humaines, des capacités de réflexion et de jugement, des savoir-faire, des aptitudes relationnelles et sociales, etc.

Une modeste participation de la HES-SO aux frais de déplacement est prévue, conformément aux dispositions prévues dans la note d'information « Financement de la mobilité interne 2026 – 2027 », rédigée par Monsieur Olivier Grand, Responsable du domaine Travail social. Cette participation permet d'indemniser une petite partie des frais de déplacement. L'indemnité se base sur un calcul des coûts de déplacement entre les gares principales du site de la HETS d'immatriculation de l'étudiant-e et de celui de la HETS du MAP attribué.

Important : la somme exacte disponible pour soutenir cette mobilité ne sera connue qu'après la fin des modules. Par conséquent, les montants dévolus aux étudiant-es concerné-es ne leur seront versés qu'à la fin du semestre de printemps 2027. Dès lors, au moment de l'inscription aux MAP, il est vivement conseillé à chaque étudiant-e de définir un budget prévisionnel en vue d'une éventuelle mobilité MAP.

Modules 2026-2027

<i>Action humanitaire et travail social : des projets d'intervention innovants en réponse à des besoins humanitaires et sociaux, ici et ailleurs</i>	7
<i>Addictions, consommations de substances psychoactives, intervention sociale et prévention : entre politiques et réalités, quels espaces de réinsertion, quels partenariats, quels projets et comment agir ?</i>	9
<i>Analyse de l'activité : l'intelligence pratique dans le travail social</i>	11
<i>Art et Travail social : concevoir et animer des ateliers socio-artistiques</i>	13
<i>Compétences relationnelles et savoir-être</i>	15
<i>Comprendre l'enfant dans son environnement social</i>	17
<i>Corps, émotions et relation : partir de soi pour être dans la rencontre avec l'autre</i>	19
<i>Croyances, religions, spiritualité et travail social : fin de vie et deuil</i>	21
<i>Diversité dans la ville : intervention dans l'espace urbain</i>	23
<i>Etudes genre et travail social</i>	25
<i>Inclusion et déficience intellectuelle : de l'idéal théorique à la mise en pratique</i>	27
<i>L'accompagnement des personnes âgées : nouveau champ d'intervention du travail social</i>	29
<i>La citoyenneté agressive : la place des jeunes dans la ville</i>	31
<i>Le développement de l'innovation en travail social</i>	33
<i>Le travail social à l'épreuve du numérique : dynamiques, enjeux, perspectives</i>	35
<i>Le travail social au défi de l'insertion socioprofessionnelle : des méthodes et des outils pour l'intervention</i>	37
<i>Migration et travail social</i>	39
<i>Participation des publics du travail social : comment améliorer les pratiques professionnelles à partir des savoirs d'expérience des personnes concernées ?</i>	41
<i>Politiques sociales : normes, acteurs, enjeux</i>	43
<i>Protection de l'enfance et soutien aux familles</i>	45
<i>Regards croisés sur les migrations : faire famille dans un contexte transnational</i>	47
<i>Soziale Innovation – Soziale Arbeit und ökosoziale Transformation</i>	49
<i>Travail social, santé, communauté</i>	51
<i>Travail social en milieu scolaire : enjeux, pratiques et interprofessionnalité</i>	53
<i>Travail social et territoires au défi de la durabilité</i>	55
<i>Variations de l'engagement personnel et professionnel dans le travail social</i>	57
<i>Vies précaires</i>	59
<i>Violences dans le champ social : réflexion, positionnement, prévention, intervention</i>	61

Action humanitaire et travail social : des projets d'intervention innovants en réponse à des besoins humanitaires et sociaux, ici et ailleurs

Principaux contenus et fil rouge du module

Le travail social et l'action humanitaire sont souvent considérés comme deux pratiques indépendantes l'une de l'autre (professionnel·les versus volontaires ; engagement idéologique ou militant versus approche basée sur la neutralité ; intervention dans la durée versus urgence). D'ailleurs, les stéréotypes courants ont tendance à lier l'action humanitaire à des situations de précarité/vulnérabilité à l'étranger, et le travail social à des situations concernant les pays occidentaux. Ces deux modes de travail et d'intervention partagent dans bien des cas un nombre de valeurs communes telles que l'engagement professionnel, le changement social en faveur des personnes vulnérables ou marginalisées, le respect de la dignité humaine, la promotion des droits humains, la mise en œuvre d'actions soutenant l'autodétermination, la résilience, l'insertion et la prévention des injustices, la création d'une solidarité entre les individus et les groupes, le développement communautaire, etc. Ces actions prennent place au niveau national ou international, ici et ailleurs.

Depuis les années 2000, de plus en plus d'ONG inoculent du travail social dans l'action humanitaire et nombre de projets se mettent en place sous l'angle du travail social. Quel que soit le contexte, ces projets humanitaires ne se limitent pas à une intervention d'urgence, ils visent aussi à permettre à des communautés de prendre en main leur propre destin, de travailler sur le contexte social dans lequel elles évoluent et de mettre en place un changement durable, dans un objectif de protection et d'amélioration de la qualité de vie.

Des thématiques telles que l'entrepreneuriat social, l'approche communautaire, la protection des civils dans un contexte de conflits, les nouvelles solidarités en périodes de crise, les facteurs de déclenchement des crises humanitaires, les aspects psychosociaux de la recherche des personnes disparues, le droit international humanitaire et les transferts monétaires sont abordées à travers différentes modalités pédagogiques favorisant la réflexion et la posture critique du point de vue social.

Le module s'inscrit notamment dans une logique de mise en place de projets en rapport avec des ONG, afin de proposer des projets innovants de travail social en contexte humanitaire et de développement en se basant sur des notions de justice sociale, de participation des publics, de dignité, d'autodétermination, de résilience et de solidarité.

D'une part, la formation proposée a pour objectif d'analyser les différences entre le travail social et l'action humanitaire. D'autre part, elle cherche à montrer leurs complémentarités et les moyens de les conjuguer. Le fil rouge du module repose sur une démarche de projet prenant appui sur un outil que le travail social ne doit pas ignorer : la gestion de projet à travers l'outil du cadre logique.

Approfondissements visés

Les approfondissements visés concernent plus particulièrement :

- Connaissance du développement de l'action humanitaire (origines, principes fondateurs, principales évolutions) et les multiples liens avec le travail social (enjeux, défis actuels et à venir, etc.).
- Analyse de différentes problématiques dans lesquelles l'action humanitaire intervient (situations de crise, développement, prévention, actions locales, entraide, coopération, etc.) et l'articulation avec les spécificités du travail social.
- Identification des nouveaux champs du travail social dans l'action humanitaire.
- L'appropriation des approches et modèles opératoires en travail social et en action humanitaire (approche communautaire, entrepreneuriat social, le plaidoyer, etc.).

Objectifs poursuivis

- Acquérir des connaissances en matière d'action humanitaire, de pratiques et d'interventions interdisciplinaires.
- Mettre en relation la spécificité des pratiques du travail social et de l'action humanitaire dans leurs dimensions individuelles, collectives, communautaires et politiques.
- Déconstruire des a priori et des représentations inhérentes au travail social et à l'action humanitaire.
- Acquérir des connaissances en matière de gestion de projet à travers l'application du cadre logique.
- Concevoir et conceptualiser un projet plausible articulant travail social et action humanitaire, afin d'apporter une réponse structurelle et organisationnelle à une problématique sociohumanitaire.
- Se positionner en tant que travailleuse et travailleur social face aux problématiques, débats et enjeux actuels en tant qu'acteur·ice de changement.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Ce module est conçu et se déroule en partenariat avec des ONG suisses et internationales œuvrant dans le champ du travail social, de l'action humanitaire et du développement sur des thématiques comme le handicap, l'entrepreneuriat social, la santé et la précarité.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité (7).

Modalités pédagogiques

Cours en plénum (responsables du module et intervenant·es externes), cours intégratifs de la théorie en petits groupes, témoignages, films interactifs, mise en place conceptuelle d'un projet d'action sociale en collaboration avec des partenaires terrain issu·es de différentes ONG (internationales, nationales et régionales) actives dans des contextes variés.

Modalités d'évaluation

Travail de groupe : 1. Livrable écrit d'un projet social. 2. Présentation orale du projet avec approfondissement du livrable et questions orales individuelles.

Responsables du module

Marc Widmer et Emmanuel Fridez

Addictions, consommations de substances psychoactives, intervention sociale et prévention : entre politiques et réalités, quels espaces de réinsertion, quels partenariats, quels projets et comment agir ?

Principaux contenus et fil rouge du module

Conçu et pensé en lien avec des intervenant·es du champ interdisciplinaire des addictions de Suisse romande, ce module propose aux étudiant·es de :

- Acquérir des connaissances professionnalisantes quant à la consommation de psychotropes et les situations d'addiction, en s'intéressant au contexte socio-culturel dans lequel elles prennent place et aux représentations sociales en vigueur ; découvrir les principaux effets des produits psychotrope, les différents modes d'usage ainsi que les politiques et réglementation en vigueur ; connaître les possibilités d'accompagnement médico-psycho-social de Suisse romande et les actions de prévention et de réduction des risques (RDR) dans une visée d'orientation et de collaboration entre les champs de la santé et du travail social, et ce à l'échelle des personnes, des groupes, de leur entourage et des communautés.
- Pouvoir identifier différents types de partenariat interinstitutionnel et pouvoir penser la collaboration interprofessionnelle entre les réseaux du champ des addictions avec et sans substance.
- Contribuer au développement des réflexions et de projets dans la cité entre le lieu de formation et les différents terrains du champ des addictions, de la réduction des risques et de la prévention.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action.

Les différentes conduites addictives : représentations, perceptions, connaissance des produits, de leurs effets et des modes d'utilisation, évolutions, historicité.

Les politiques actuelles en matière d'addiction : leur développement et mise en œuvre au niveau cantonal et fédéral.

Les approches socio-éducatives, psychosociales et de réinsertion : développement d'interventions interdisciplinaires (social, santé, judiciaire).

La méthodologie de projets dans le champ de la prévention et de la réduction des risques : des outils au service des usager·ères, des professionnel·les et des institutions.

Objectifs poursuivis

Ce module permet aux étudiant·es de/d' :

- acquérir des connaissances en matière de contextes, de pratiques addictives et d'interventions interdisciplinaires dans ce champ ;
- identifier les différents types de partenariat interinstitutionnel et les réseaux de collaboration dans le champ des addictions avec ou sans substance ;
- faire le point sur ses propres représentations et son propre rapport aux produits psychotropes et/ou aux conduites addictives ;
- se positionner en tant que professionnel·le·s dans les débats et enjeux actuels qui traversent ce champ ;
- concevoir puis co-construire un projet en partenariat avec une personne concernée par la problématique des addictions.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Collaboration entre la HETSL (VD) et la HETS (GE).

Partenariats interdisciplinaires avec des organismes publics et privés œuvrant dans ce champ en Suisse romande : professionnel·les du domaine de la santé, du social : une vingtaine de professionnel·les expert·es du champ des addictions viennent donner des cours concernant leur champ de compétence.

Collaboration avec des réseaux d'intervention médico-psycho-sociaux et des associations de personnes concernées par la thématique de la consommation.

Visite d'institutions dans le champ des addictions et rencontres avec les professionnel·les.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation (2).

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité (7).

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, immersion dans différents lieux, rencontres de professionnel·les et d'usager·ères vivant un type d'addiction, exploration interactive de situations.

Travail sur ses propres représentations sociales en lien avec la thématique du module.

Constitution de ressources et contribution active à des échanges et réflexions avec les réseaux partenaires.

Modalités d'évaluation

Présence aux cours obligatoire.

Immersion de 2 jours dans une institution œuvrant dans le champ des addictions ou de la réduction des risques. Synthèse écrite de cette immersion (travail écrit évalué).

Travaux de validation écrits (un examen écrit de connaissances théoriques).

Travail en duo : conception et co-construction d'un projet en partenariat avec une personne concernée par la thématique des addictions. Présentation orale de ce projet devant les responsables du module (et éventuellement un·e professionnel·le du champ des addictions).

Responsables du module

Ann Tharin (HETSL) et Denis Huc (HETS)

Analyse de l'activité : l'intelligence pratique dans le travail social

Principaux contenus et fil rouge du module

Ce module est centré sur l'activité de travail des professionnel·le·s du social. Dans l'analyse de l'activité, nous distinguons l'activité prescrite (par des règles et des cahiers des charges, des codes déontologiques ainsi que des modèles d'intervention) et l'activité réalisée, telle qu'elle s'effectue "vraiment" en situation. En précisant ce qui est censé être poursuivi comme objectifs, on constate que le prescrit ne donne pas (ou très peu) accès à ce qui est véritablement mis en œuvre par les professionnel·les. Le travail est alors approché comme une énigme : comment les professionnel·les font-ils avec ce qui survient dans le vif de l'action ? Comment s'y prennent-ils pour produire les effets attendus dans le cadre de leur mission ? On découvrira ainsi de quoi est fait le travail dans sa complexité et sa créativité : dans l'activité se déploie une intelligence pratique, impliquant d'expérimenter des manières de faire et de produire des effets en appui sur de la ruse et un travail du corps.

Le regard proposé par l'analyse de l'activité privilégie donc la compréhension de l'activité des professionnel·les avant tout et ne se concentre pas directement sur les problématiques des usagères et des usagers. Les étudiant·es seront invité·es à observer à plusieurs reprises les professionnel·le·s en train de travailler, soit directement en étant présent·es sur leur terrain, soit par le biais de films. Il s'agira également de faire participer les professionnel·les en les invitant à décrire leur travail. La vidéo est un outil privilégié dans ce module, néanmoins aucun prérequis en vidéo n'est nécessaire pour le suivre.

Un important travail de collaboration entre étudiant·es est attendu, notamment pour les observations et le travail sur les films. Ces apprentissages seront soutenus par une modalité pédagogique mixte, associant cours en plénière, ateliers et moments sur les terrains.

Sur ce dernier point, **l'obligation d'adaptation aux horaires et aux disponibilités des terrains professionnels exigent souvent des étudiant·es une certaine souplesse horaire, avec par exemple des disponibilités sur des mercredis après-midi ou des vendredis en début de soirée**. Nous prenons en compte ce paramètre dans l'aménagement des cours, en garantissant une compensation pour les heures investies.

Fil rouge : l'intelligence pratique qui se mobilise dans l'activité réelle, soit ce qui est réellement mobilisé dans la singularité des situations de travail, aussi bien individuellement que collectivement. Cette intelligence située est rendue accessible et étudiée au travers d'une démarche basée sur une méthodologie particulière et en collaboration serrée avec les terrains professionnels, par l'intermédiaire d'un travail de co-analyse sur des séquences filmées de travail.

Approfondissements visés

Le déploiement de l'intelligence pratique dans les situations de travail dans le champ du travail social.

La construction de la professionnalité depuis l'activité, en lien avec une connaissance pratique et sensible.

La construction de la confiance dans le travail de création du lien avec les usager·ères.

Les modifications structurelles et de gouvernance dans le secteur du travail social et les effets sur l'activité et les travailleuses et travailleurs, sous l'angle de la coopération dans le travail.

Objectifs poursuivis

Apprendre à observer et penser l'activité de travail de manière située et apprendre à saisir ce qui se joue en situation pour le/la professionnel·le investi·e dans son activité de travail, à l'aide des apports théoriques et des outils méthodologiques privilégiés dans l'analyse de l'activité.

Mener une démarche d'analyse d'activité en accompagnant un·e professionnel·le du social dans un processus d'analyse de son activité de travail, au travers du recueil et de l'analyse de données.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Étude de micro-situations professionnelles dans des pratiques diversifiées du travail social (par exemple : éducation en foyer, maison de quartier, appartements médico-sociaux, accueil handicap, espace de vie enfantine, service social) et en collaboration serrée avec les professionnel·les, par l'intermédiaire d'un travail de co-analyse sur des séquences filmées de travail.

Journée de réflexion collective avec les terrains professionnels au terme du module.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action (1).

Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation (2).

Modalités pédagogiques

Mener en duo avec un·e autre étudiant·e une démarche d'analyse d'activité auprès d'un·e professionnel·le sur un terrain du social. Cette démarche fait l'objet d'un accompagnement individualisé, notamment au travers d'ateliers ou de rencontres en individuel.

Autres modalités, selon les activités menées au fil du module : apports théoriques et méthodologiques en plénière, séminaire de lectures et exercices pratiques, débats.

Travail de groupe avec l'organisation, la réalisation et l'animation d'une journée de travail à la HETS avec les professionnel·les partenaires du module.

Modalités d'évaluation

Une première partie sous forme d'évaluation formative : rendre compte du processus de réflexion sous-jacent à la démarche d'analyse de l'activité, par l'intermédiaire de plusieurs textes courts à rendre individuellement ou en duo au fil des séances.

L'organisation collective de la journée avec les professionnel·les.

Un travail final avec une analyse fine de l'activité du·de la professionnel·le accompagné·e dans la démarche.

Responsable du module

Sylvie Mezzena

Art et Travail social : concevoir et animer des ateliers socio-artistiques

Principaux contenus et fil rouge du module

Ce module vise à développer des compétences en conceptualisation et en animation d'ateliers socio-artistiques, en étroite collaboration avec des artistes. La participation à ce module n'exige pas une pratique artistique préalable. La pédagogie, ancrée dans une approche expérientielle, s'articule autour des contenus décrits ci-dessous.

1. **Acquisition de connaissances théoriques** : exploration des notions clés telles que l'art contemporain, la créativité, la médiation artistique et culturelle, l'art participatif, l'étonnement, l'animation de groupe, les protocoles d'activité, et les dimensions de sens dans la pratique artistique.
2. **Immersion artistique** : participation à des ateliers proposés par des artistes issus des domaines de la danse, de la performance, du théâtre et du dessin, permettant une immersion dans diverses pratiques artistiques.
3. **Action socio-artistique** : participation active à une intervention artistique avec des bénéficiaires du travail social, afin d'expérimenter les liens entre création et inclusion.
4. **Pratique en animation** : mise en œuvre de jeux de rôles permettant de développer des compétences spécifiques à l'animation d'ateliers, notamment en matière de gestion de groupe et d'adaptabilité.
5. **Découverte de la médiation culturelle** : une visite au Musée Cantonal des Beaux-Arts de Lausanne permettra d'explorer les multiples possibilités qu'offre la médiation culturelle et son rôle dans la transmission artistique.
6. **Exploration des dynamiques inclusives** : une visite d'un atelier d'artistes en situation de handicap offrira l'occasion de découvrir les coulisses d'un atelier d'art professionnel, en mettant en lumière les enjeux de l'inclusion et de la créativité.

L'approche du module privilégie l'expérimentation active : les étudiant·es, rarement en position assise, seront sollicité·es sur les plans cognitif, corporel et affectif. Cette pédagogie immersive vise à développer une posture sensible, créative et engagée, essentielle pour concevoir et animer des ateliers socio-artistiques.

Approfondissements visés

Deux dimensions théoriques modelant l'esprit de ce module d'approfondissement méritent d'être explicitées, soit l'expérience esthétique et la résistance au rationnel :

1. Dans ce module, il est proposé de mettre l'expérience esthétique au cœur de l'action professionnelle. John Dewey, philosophe américain du 20^{ème} siècle, définit l'expérience esthétique comme l'expérience la plus accomplie de l'expérience ordinaire. Une expérience esthétique est une expérience indissociablement intellectuelle, affective, physique et émotionnelle. C'est une expérience qui mobilise une forme spécifique d'attention où toutes les dimensions de l'individu sont mobilisées. Evidemment, l'art ne détient pas le monopole de l'expérience esthétique mais ici, c'est avec l'art que nous vous proposons de fabriquer des occasions de ce type.
2. Selon Théodor W. Adorno, philosophe du 20^{ème} siècle, l'art est en lutte avec la rationalité imposée au monde. C'est justement cette résistance à la pensée contrainte par la rationalité et cette résistance aux obsessions de l'efficacité et de la scientificité qui nous intéressent ici. Le travail social et l'art s'associent pour faire coalition contre ce qu'Edgard Morin appelle la maladie de la raison c'est-à-dire la maladie d'une logique que l'on croit irrévocable, une maladie de la pensée qui ne voit plus le réel.

Objectifs poursuivis

Le module poursuit trois objectifs :

- Identifier les enjeux d'un atelier socio-artistique ;
- Conceptualiser un atelier socio-artistique ;
- Développer des compétences sur le plan de l'animation d'un atelier socio-artistique.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Collaboration avec différent·es artistes (plasticien·nes, peintres, danseurs et danseuses, performeurs et performeuses, musicien·nes, comédien·nes) et des institutions sociales et culturelles.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Modalités pédagogiques

- Workshops
- Création et réalisation de projets
- Partage d'expériences
- Apports théoriques
- Discussions et débats

Attention :

- Ce module est avant tout une démarche expérientielle, la pratique y occupe une place centrale, bien avant les apports théoriques. **Chaque étudiant·e est invité·e à vivre des expériences artistiques variées - danse, théâtre, performance, installation - qui peuvent parfois être déstabilisantes**, car elles demandent d'explorer ses propres limites et de se dépasser.
- **La participation est obligatoire** à l'ensemble des journées de formation prévues dans le module.

Modalités d'évaluation

- Participation active et présence obligatoire durant les cours. Deux jours d'absence sont autorisés.
- Évaluation des compétences attendues par le biais de jeux de rôles.
- Elaboration d'un écrit sur un thème imposé.

Responsable du module

Jean-Marc Roduit.

Compétences relationnelles et savoir-être

Principaux contenus et fil rouge du module

En s'appuyant sur une étroite collaboration avec des usagères et usagers du travail social, ce module propose aux étudiant·es de réfléchir, sur la base d'expériences partagées avec ces dernier·ères, aux aspects relationnels à prendre en compte dans l'exercice de leur profession.

Afin de les guider dans cette réflexion et de développer des habiletés de savoir-être permettant d'assurer une posture de partenariat avec usagères et usagers du travail social, le module est organisé sur la base de trois logiques pédagogiques distinctes et complémentaires :

- Des **activités relationnelles** (chaque étudiant·e est apparié·e avec une usagère ou un usager pour toute la durée du module et effectue les activités relationnelles avec elle/lui) ;
- Des **cours théoriques** sur diverses dimensions relatives aux compétences relationnelles (éthique, limites, proximité, authenticité, récit d'expérience, transfert-contre-transfert, toucher relationnel...) ;
- Des séances de **supervision** permettant d'intégrer les aspects théoriques sur la base des expériences vécues lors des activités relationnelles avec les usagères et usagers.

Ce module a comme priorité de favoriser le partenariat entre les étudiant·es et les usagères et usagers, ce qui implique la prise en compte de l'avis de ces dernier·ères dans l'expérimentation, le développement des compétences relationnelles et l'évolution de la posture professionnelle.

Approfondissements visés

Les approfondissements visés dans ce module concernent les habiletés de savoir-être nécessaires au développement de compétences relationnelles favorisant le partenariat avec les public-cibles du travail social. Les dimensions de ces habiletés sont multiples : empathie personnelle et sociale, respect, confiance en soi et assurance, authenticité, conscience de soi, créativité, ouverture d'esprit et flexibilité, appropriation de la compétence professionnelle, volonté de connaître l'autre et conscience et distanciation de sa culture.

Ces approfondissements se nourrissent des apprentissages expérientiels effectués durant le module.

Objectifs poursuivis

Le module offre aux étudiant·es la possibilité d'expérimenter et de vivre une relation en duo avec des usagères et usagers afin de se sensibiliser à l'importance et aux enjeux de l'aspect relationnel dans l'intervention en travail social.

Les objectifs poursuivis visent l'adoption d'une posture réflexive par rapport à ces expérimentations, la co-construction et l'établissement d'un partenariat avec les usagères et usagers ainsi que l'établissement d'une proximité relationnelle respectueuse des besoins respectifs. Des apports théoriques seront mobilisés afin de favoriser le développement d'habiletés de savoir-être dans la relation professionnelle et des capacités de communication verbale et non-verbale.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Nous collaborons étroitement avec des personnes au bénéfice de l'action sociale engagées dans le module afin de partager leurs savoirs en termes de parcours de vie et d'enrichir sur cette base les réflexions pour développer les compétences relationnelles des étudiant·es.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Évaluer ses ressources et ses limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier ses besoins en matière de professionnalisation (2).

Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés (6).

Modalités pédagogiques

Activités relationnelles en duo/trio et en groupe avec les usagères et usagers, cours théoriques, supervisions.

Les étudiant·es inscrit·es dans ce module devront être prêt·es à s'engager pleinement dans l'expérience de la relation avec les usagères et usagers, dans une véritable réflexion sur leur posture relationnelle et doivent être motivé·es à développer leurs habiletés de savoir-être. Ils-elles devront faire preuve d'ouverture, de flexibilité et de créativité.

Modalités d'évaluation

La certification du module sera basée sur :

- La présence obligatoire aux cours et une participation active au module ;
- Une auto-évaluation de l'étudiant·e sur des habiletés de savoir-être ciblées exercées au cours du module ; cette évaluation s'appuie sur les apports théoriques dispensés dans le module et tient compte du regard de l'usagères ou usager avec qui son duo est formé (travail écrit ou oral, à définir) ;
- Une évaluation d'habiletés de savoir-être ciblées de la part des professeur·es ; cette évaluation tient compte du regard des usagères et usagers.

Responsables du module

Annick Cudré-Mauroux, Geneviève Piérart & Steeve Quarroz

Comprendre l'enfant dans son environnement social

Principaux contenus et fil rouge du module

Ce module s'intéresse au point de vue de l'enfant ou des enfants sur leur environnement social. Il privilégie, en ce sens, une démarche compréhensive permettant d'accéder au raisonnement et aux logiques enfantines.

Les contenus, alliant théorie et travail de terrain, seront abordés selon 3 thématiques principales :

- Les relations sociales entre pairs et la construction de soi ;
- Le développement de l'enfant, sa perception du monde social et sa participation ;
- Les enfants dans leur environnement - la famille, l'accueil extrafamilial, l'école, la ville.

Approfondissements visés

Centré sur le point de vue des enfants, ce module vise à approfondir les connaissances sur une classe d'âge, soit les enfants entre 0 et 12 ans, à aborder des problématiques éducatives et sociales et à découvrir des champs d'intervention professionnels, des contextes d'action ainsi que des méthodes d'enquête, d'intervention ou de communication.

Que ce soit dans le secteur professionnel ou au niveau social et politique, l'intérêt, la curiosité et le souci de l'enfance dépassent les sphères de l'éducation familiale et de l'éducation scolaire. En ce sens, l'enfance relève non seulement d'une période de la vie mais peut aussi être considérée comme une catégorie sociale qui joue un rôle dans le fonctionnement de la société. Si les enfants constituent un groupe social, en tant qu'individus, elles et ils sont directement et indirectement confronté·es aux institutions sociales ou éducatives et à une diversité de professionnel·les chargé·es d'accompagner leur processus de socialisation. De fait, l'ensemble des professionnel·les du travail social, éducatrices et éducateurs sociaux, assistantes sociales et assistants sociaux, animatrices et animateurs socioculturels sont amené·es à rencontrer des enfants soit par leur fonction directe (foyer d'accueil, maison de quartier, garderie, institution spécialisée), soit par leur relation aux familles ou à l'environnement quotidien dans lequel les enfants agissent et se construisent.

Qui est l'enfant ? Qui sont les enfants ? Cette question, apparemment anodine, traverse l'ensemble du module. En effet, ce module part du constat qu'une connaissance intuitive de l'enfance n'est pas suffisante pour développer une action professionnelle avisée et soucieuse des enfants et de leur bien-être. En ce sens, le module est orienté sur les pratiques enfantines, ce que font et disent les enfants, en prenant en considération les différentes sphères de socialisation (l'école, les centres de vie infantile, les accueils en milieu scolaire, la famille, entre autres). Pour accéder au point de vue des enfants, à leurs pratiques et à leurs compétences, les étudiant·e·s auront l'occasion d'expérimenter des méthodologies telles que l'observation de jeunes enfants dans des institutions de la petite enfance, l'entretien clinique critique avec des enfants d'âge scolaire et l'élaboration d'un projet de documentation pédagogique.

Objectifs poursuivis

Ce module d'approfondissement vise à offrir une palette de connaissances sur l'enfant et à permettre aux participant·e·s de développer leurs outils d'intervention ainsi que leurs compétences.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Les terrains « observation » et « documentation pédagogique » sont organisés en collaboration avec des lieux d'accueil collectif de jour de la ville de Lausanne. Ils se dérouleront dans des centres de vie enfantine (CVE) ou des lieux d'accueil pour écolier·ères (APEMS). Le terrain « entretien » fait l'objet d'un partenariat avec un établissement scolaire de la ville de Lausanne et engage la participation volontaire d'enfants de 6 à 9 ans.

Outre des collaborations étroites avec les terrains, les intervenant·e·s engagé·e·s dans le module partageront des connaissances issues de la recherche - notamment en psychologie, en pédagogie et en sociologie - et leurs expériences professionnelles que ce soit en relation avec les enfants ou avec les familles.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés (6).

Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques alternent entre des cours, des séminaires et des exercices sur le terrain.

Une participation active à tous les cours est exigée. La présence, dans le cadre des exercices sur le terrain, lors des séminaires de préparation et des synthèses, est obligatoire.

Modalités d'évaluation

Travail d'enquête de terrain en petits groupes donnant lieu, pour chaque groupe, à une présentation orale et à un document écrit.

Responsable du module

Dominique Golay

Corps, émotions et relation : partir de soi pour être dans la rencontre avec l'autre

Principaux contenus et fil rouge du module

Les professionnel·les de l'action sociale placent au centre de leurs interventions l'humain. Dans ses dimensions de présence et de différences, dans ses fragilités et ses potentialités mais toujours en s'appuyant sur ses ressources. Dans l'interaction, se positionner corporellement, poser des gestes tout en étant à l'écoute des besoins, oser rencontrer le regard de l'autre peut parfois nous déstabiliser. Et lorsque l'autre reste encore un mystère, certains de ses comportements viennent nous questionner autant corporellement qu'émotionnellement.

Dans une compréhension de ce qui se joue dans la relation, le corps raconte : il nous raconte et il raconte l'autre. Nos hésitations dans la rencontre résonnent auprès de la personne accompagnée, d'autant qu'elle se trouve en situation de fragilité. Alors que, justement, notre corps et nos émotions pourraient être un appui à la relation se pose la question de comment se rencontrer ? Comment l'accompagner dans son quotidien ? Comment vivre cette rencontre pour qu'elle soit effectivement *Rencontre* ?

Ce module invite les étudiant·es à un apprentissage qui se veut différent dans sa forme et son contenu. En mobilisant certains outils utilisés notamment en psychomotricité, il met au centre le corps, la respiration, les ressentis et les émotions dans la relation. Ce module propose d'aller à la rencontre de l'autre en partant de soi. Il s'agira de prendre le temps d'être à l'écoute de soi, d'observer ses réactions psychocorporelles, de tenir compte de ses appuis corporels et émotionnels afin de pouvoir investir la relation de manière plus sensible. L'enjeu sera aussi de comprendre ce qui peut venir fragiliser voire annuler l'autre dans sa dimension de sujet. L'ensemble des apprentissages visent à développer une posture professionnelle dans une qualité de présence et une capacité à proposer un cadre relationnel suffisamment sécurisé et bienveillant pour les personnes accompagnées. Ceci dans l'intention de questionner la dimension de l'être plus que celle du faire en tant que futur·es professionnel·les de l'action sociale. Le fil rouge de ce MAP est de partir de soi pour être dans la rencontre avec l'autre !

Il s'adresse aux étudiant·es prêt·es à :

- s'engager dans une réflexion introspective au niveau du soi dans ses dimensions corporelles et émotionnelles ;
- s'ouvrir aux partages en groupe, en sous-groupe et par écrit ;
- s'impliquer par une présence active et contributive durant l'ensemble du module.

Approfondissements visés

- Les étudiant·es en travail social s'approprient certains des outils du travail social et de la psychomotricité centrés sur leurs ressentis corporels et émotionnels dans la rencontre avec l'autre,
- Les étudiant·es mobilisent ces outils dans la relation avec les personnes lors d'interventions au sein de différentes institutions dans le domaine de la vieillesse,
- Les étudiant·es intègrent, dans leur compréhension de la dimension relationnelle, les aspects du contexte,
- Les étudiant·es communiquent sur l'apport de ces outils psychocorporels pour soutenir la relation à la personne tout autant que sur leur posture professionnelle en travail social en contexte.

Objectifs poursuivis

Du fait de l'approche psychomotrice que ce module privilégie, les objectifs se déclinent autant au niveau de la compréhension de soi que de l'autre et de l'interaction dans un contexte donné. Ils visent avant tout à permettre aux étudiant·es de mobiliser des supports relationnels dans une posture professionnelle :

- Une exploration de soi dans ses dimensions corporelles et émotionnelles,
- Une mise-en-sens de ses ressentis, une meilleure compréhension de ses mouvements corporels et émotionnels lors de la rencontre avec l'autre,

- Une mobilisation de soi dans l'écoute, l'ajustement et l'empathie,
- Un travail sur la thématique de la rencontre et dans l'expérientiel même de la rencontre,
- Un savoir être au-delà des publics de l'action sociale.

Partenariats envisagés avec des acteurs et actrices du terrain et/ou des réseaux de recherche

L'immersion en institution permet aux étudiant·es de s'éprouver au contact de populations qui séjournent dans des lieux de vie de longue durée tels que les établissements médicaux-sociaux et les foyers de jour pour personnes âgées. Elle permet d'expérimenter des outils de relation et d'analyser leurs effets.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Evaluer ses propres ressources et limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier ses besoins en matière de professionnalisation (2).

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés (6).

Modalités pédagogiques

La pédagogie de ce module privilégie une approche psychomotrice et psychocorporelle centrée sur l'expérientiel et l'immersion. De nature active et inductive tout autant qu'expérientielle, corporelle et émotionnelle, elle propose un retour au corps, dans sa mobilisation et ses ressentis, pour mieux outiller les étudiant·es sur les enjeux des liens avec les personnes rencontrées. Elle vise à offrir avant tout des temps et des espaces pour explorer cette rencontre, des outils pour se l'approprier à travers des explorations corporelles que les étudiant·es seront invité·es à transposer au niveau de l'accompagnement des bénéficiaires dans le cadre institutionnel.

Des apports théoriques, des temps d'éclairages de la pratique ainsi que des temps réflexifs en petits groupes accompagnés par les enseignant·es viendront donner sens à ces explorations de soi, de l'autre, de l'interaction et du contexte.

Modalités d'évaluation

L'évaluation porte sur les aspects suivants :

- La présence active et obligatoire à l'ensemble des enseignements et aux temps d'éclairage de la pratique ;
- La présence obligatoire sur le terrain professionnel durant les journées d'immersion ;
- L'effectuation de travaux écrits individuels ;
- Une présentation orale en sous-groupe.

L'ensemble des étapes de l'évaluation est précisé et accompagné par les enseignant·es qui interviennent dans le module.

Responsables du module

Délia Danesin-Démarest et Sophie Guadagnini

Croyances, religions, spiritualité et travail social : fin de vie et deuil

Principaux contenus et fil rouge du module

La multiculturalité est l'une des composantes incontournables de Genève et de grandes villes romandes. C'est pourquoi ce concept est travaillé dans de nombreux modules proposés aux étudiant·es romand·es en formation Bachelor en travail social. Cependant, la dimension religieuse dans la multiculturalité est peu abordée du fait de l'histoire même du travail social lequel s'est détaché de la charité pour se professionnaliser. Mais également du fait que, depuis plus d'un siècle, le processus de sécularisation s'est déployé, « cachant » et « rendant tabou » le religieux dans les institutions sociales. Or, le travail social est traversé par des faits religieux issus de rencontres de communautés religieuses entre elles et avec d'autres groupes, ainsi que de rencontres entre individus avec et sans appartenance religieuse. De telles rencontres sont enrichissantes moyennant qu'un dialogue respectueux des croyances, des traditions et des rituels de chacun·e, puisse avoir lieu.

Approfondissements visés

Lors des dix années académiques précédentes, des étudiant·es provenant des quatre écoles du domaine « travail social » de la HES-SO ont investigué la thématique des « croyances, religions, spiritualité et travail social » sous plusieurs angles : le fait religieux, la collaboration avec des communautés religieuses, la formation, la jeunesse, etc. Dans le canton laïc qu'est Genève, elles/ils ont mis en évidence que les appartenances à des communautés de croyant·es et/ou que des pratiques spirituelles pouvaient être une ressource dans des moments difficiles de la vie, mais également des freins à la relation, voire à l'intégration. Elles/ils ont mis en évidence la nécessité d'ouvrir la parole, le dialogue sur la diversité de croyances au sein de la société, dans les écoles et dans le travail social afin d'accueillir et d'accompagner chacun·e dans la singularité de ses appartenances multiples.

Fort du partenariat avec la Plateforme interreligieuse de Genève, de la collaboration avec le Centre intercantonal des croyances et de l'association genevoise Rhizome, l'équipe pédagogique responsable de ce MAP a choisi de poursuivre la réflexion en proposant en 2026, un MAP « croyances, religions, spiritualité et travail social » autour de la question **de la fin de vie et du deuil** aux étudiant·es intéressé·es par cette dernière.

Ainsi, les étudiant·es du MAP suivront des cours de : histoire contemporaine des religions, anthropologie des faits religieux et de la multiculturalité, droits fondamentaux et laïcité, sociologie de la radicalisation, ethnopsychiatrie. Elles/ils suivront également des cours dédiés à la question de la fin de vie et du deuil en Suisse et à Genève. Elles/ils se sensibiliseront à des méthodes relatives à l'accompagnement spirituel et aux rituels. Elles/ils se rendront dans des lieux de cultes et échangeront avec des membres de diverses communautés religieuses. Aux termes de ces découvertes, en ateliers, elles/ils mèneront une investigation de terrain auprès d'acteur·ices accompagnant la fin de vie et le deuil (TS, Iman, Pasteur, Prêtre, Rabbīn, pompes funèbres, notaires, exit, etc.) afin d'analyser comment le travail social, ses institutions, ses professionnel·les développent leurs pratiques et leur réseau en lien avec la « fin de vie et le deuil », ceci en tenant compte des différentes appartenances religieuses, des croyances et de la spiritualité du/de la défunt·e et de sa famille. Les résultats de cette investigation « terrain » seront présentés oralement au groupe « classe » en fin de module.

Objectifs poursuivis

- Problématiser la thématique « croyances, religions, spiritualité » et sa sous-thématique « fin de vie et deuil » en développant des connaissances issues de l'histoire contemporaine des religions, de l'anthropologie des faits religieux et de la multiculturalité, des droits fondamentaux et de la laïcité de l'Etat, de la sociologie de la radicalisation, de l'ethnopsychiatrie. Ces disciplines aborderont les notions de : culture, croyances, religions, spiritualité, fait religieux, laïcité, multiculturalité, fin de vie et deuil, en lien avec les pratiques professionnelles des TS.
- Observer l'implication de la problématique dans un champ donné et des individus agissant dans ce champ.
- Analyser les données recueillies et proposer des solutions
- Par atelier, présenter oralement les résultats de l'investigation « terrain » au groupe classe.

Partenariats avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

La Plateforme interreligieuse de Genève, l'association « Rhizome » pôle de compétences sur les questions religieuses et idéologiques, le Centre Intercantonal d'Information sur les croyances.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformations sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Modalités pédagogiques

- Cours, lecture et investigation (interviews, observations, etc.).
- Les étudiant-es du MAP suivront des enseignements relatifs à la thématique retenue « croyances, religions, spiritualité et travail social » et à sa sous-thématique « fin de vie et deuil ».
- Dans un atelier à choix, les étudiant-es observeront un champ donné et des individus agissant dans ce champ. Elles/ils récolteront des données et les analyseront. Elles/ils présenteront oralement les résultats de l'investigation « terrain » au groupe classe.

Modalités d'évaluation

- Participation active à tout le processus prévu par le module d'approfondissement.
- Travail écrit individuel sur la problématique.

Responsable du module

Nicole Lavanchy

Diversité dans la ville : intervention dans l'espace urbain

Principaux contenus et fil rouge du module

L'action de ce module porte sur le « vivre ensemble » des différentes populations occupant l'espace urbain.

Dans l'espace urbain, différentes populations et générations se côtoient, se croisent... Comment peuvent-elles cohabiter en bonne intelligence ? Quels sont les usages que fait chaque population de l'espace commun ? De quelle manière, les professionnel·le·s de l'action sociale s'impliquent et agissent pour promouvoir la mise en lien de ces différents publics en contribuant à réduire les clivages sociaux ? Nous tenterons de répondre à ce questionnement par une approche empirique, d'inspiration ethnographique. Les étudiant·es travaillent dans un quartier de Genève et vont à la rencontre des divers publics. Apports théoriques et méthodologiques viennent en appui de cette intervention concrète dans la cité.

Approfondissements visés

Problématiques et thématiques sociales : cohabitation de différentes générations, notamment dans un même espace social et de proximité.

Le quartier pour champ d'intervention professionnelle.

Méthodes d'enquête, d'intervention et de communication : immersion dans un quartier, enquête ethnographique et outils de médiation communautaires visant à identifier les demandes sociales du quartier, analyse des données récoltées, émergence de thématiques, de problématiques et de potentialités, travail de réseau, intervention et mise en lien des acteur·ices (habitant·es, commerçant·es, professionnel·les,...), communication autour des problématiques détectées.

Travail d'équipe : dynamique de groupe, implication, organisation, régulation, mises en discussion des informations, communication interne et externe, processus de travail, intelligence collective.

Objectifs poursuivis

Axe « thématique » : acquérir des notions théoriques sur l'intergénérationnel, l'enfance, la jeunesse, la vieillesse, ainsi que sur l'espace urbain et de quartier. Situer les apports théoriques, les enjeux du travail social dans un contexte donné.

Axe « conduite et promotion de projet » : expérimenter l'immersion de terrain et l'utilisation d'outils relatifs à la méthodologie de projets participatifs.

Axe « intervention dans la cité » : développer en équipe des capacités à intervenir dans l'espace social d'un quartier.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Les partenariats de terrain envisagés sont : les institutions et organisations sociales et associatives d'un quartier, des partenaires publics et privés.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoir d'actions (4).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et / ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés (6).

Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité (7).

Modalités pédagogiques

Le programme prévoit en alternance des apports méthodologiques et théoriques, un travail de terrain mené en équipe, des temps interactifs entre équipes. Il s'agira plus précisément : d'expérimenter les outils méthodologiques (enquête de terrain, collaboration avec des partenaires institutionnels et des habitant-es) et de développer des stratégies de communication mobilisant différents outils de communication (média, journée-événement, rapport écrit).

Modalités d'évaluation

Synthèse écrite d'article (travail individuel).

Dossier de terrain (travail de groupe).

Regard critique professionnel et personnel dans une posture réflexive (travail individuel).

Responsable du module

Géraldine Puig

Études genre et travail social

Principaux contenus et fil rouge du module

Dès sa constitution en tant que corps de savoirs et de pratiques au début du 20^e siècle en Europe, le travail social a œuvré pour davantage de justice sociale² en termes de genre. Il se montre à la fois critique et objet de critiques, étant bien entendu marqué par les contraintes idéologiques et matérielles, ainsi que par les impensés, de chaque époque³. C'est ainsi par exemple que des thématiques différencialistes des rapports de genre font reposer la légitimité des femmes à accéder à la profession (des célibataires surtout, qui sont peu voire pas rémunérées) sur le concept de « maternité sociale » au début du 20^e siècle. Dans un autre contexte historique, les années 1970, le travail social promeut des fonctionnements autogérés et collectifs visant l'instauration de rapports égaux et, dans la prolongation des luttes et revendications féministes, des travailleuses sociales mettent sur pied des initiatives réservées aux femmes (par exemple des groupes de rencontre et de formation, des centres de santé, des maisons pour femmes battues) dans l'objectif de soutenir la réappropriation par les femmes du pouvoir sur leurs propres vies. Dans le contexte contemporain, des approches académiques et militantes écoféministes et décoloniales proposent une critique des rapports de pouvoir instaurés et développés au sein des systèmes capitalistes, coloniaux et patriarcaux ainsi que des modalités alternatives de relations au vivant. Ce module d'approfondissement en études genre a pour objectif de familiariser à ces approches et de se demander si et le cas échéant comment elles contribuent à renouveler les pratiques en travail social.

Approfondissements visés

Afin d'explorer et de réfléchir aux approches écoféministes et décoloniales, le module propose quatre modalités pédagogiques : 1) des cours ex-cathedra portant sur ces approches ; 2) leur approfondissement dans le cadre d'un séminaire de présentation et de discussion d'articles, éventuellement associé à un petit travail de terrain ; 3) des institutions et associations du travail social engagées dans des pratiques orientées par des problématiques écoféministes et décoloniales, qui viendront se présenter ; 4) des ateliers permettant aux étudiant·es de conscientiser les rapports de pouvoir imbriqués et de s'approprier des outils de coopération et de care.

Objectifs du module :

- Acquérir des connaissances en études genre, plus spécifiquement dans les approches écoféministes et décoloniales.
- Se familiariser avec des problématiques sociales telles qu'elles sont actuellement repérées, envisagées et travaillées par des associations et institutions du travail social
- Développer des compétences réflexives et analytiques susceptibles de transformer les pratiques professionnelles vers davantage de justice sociale et environnementale.

² La justice sociale est en effet centrale dans le travail social défini comme « une pratique professionnelle et une discipline [qui] promeut le changement et le développement social, la cohésion sociale, le développement du pouvoir d'agir et la libération des personnes. Les principes de justice sociale, de droit de la personne, de responsabilité sociale collective et de respect des diversités sont au cœur du travail social ». Définition internationale du Travail Social : https://www.ifsw.org/wp-content/uploads/ifsw-cdn/assets/ifsw_111716-6.pdf

³ Modak, M., Martin, H. & Keller, V. (2013). Le travail social entre émancipation et normalisation : une voie étroite pour les approches féministes. *Nouvelles Questions Féministes*, 32, 4-13. <https://doi.org/10.3917/nqf.322.0004>

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Différentes associations et institutions présenteront leur travail, notamment Hakili, l'Association Astrée, l'Association Découvrir.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action (1).

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Modalités pédagogiques

Les enseignements se fondent d'une part sur des connaissances disciplinaires, d'autre part sur l'apport des expériences d'actrices et d'acteurs de terrain engagé·e·s dans des actions contre les discriminations de genre/intersectionnelles/écologiques et, enfin, un séminaire de présentation et de discussion d'articles présentés par des groupes d'étudiant·es et encadré·es par les enseignantes.

Modalités d'évaluation

Les étudiant·es sont noté·es sur la base de leur présentation et d'un rendu écrit.

Responsable du module

Hélène Martin

Inclusion et déficience intellectuelle : de l'idéal théorique à la mise en pratique

Principaux contenus et fil rouge du module

Ce module propose une immersion dans les enjeux actuels d'inclusion, de participation sociale et d'autodétermination des personnes ayant un trouble du neurodéveloppement comme le développement intellectuel et/ou un trouble du spectre de l'autisme ou dans une moindre mesure, le trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité. Il s'adresse aux étudiant·es souhaitant mobiliser des fondements théoriques pour analyser, puis observer concrètement, la manière dont ces principes se traduisent dans les interventions sociales et dans les pratiques de terrain.

Approfondissements visés

Le module vise à renforcer la compréhension des enjeux sociaux, politiques et juridiques liés aux troubles neurodéveloppementaux, tout en travaillant la capacité à analyser les effets des normes sur les parcours de vie des personnes.

Il invite également à approfondir les méthodes et outils favorisant l'accessibilité, la participation et l'autodétermination, ainsi que leur intégration concrète dans les pratiques du travail social. L'objectif est de permettre aux étudiant·es d'affiner leur lecture des situations, de mieux situer leur rôle professionnel et d'élargir leurs stratégies d'intervention en contexte inclusif.

Objectifs poursuivis

Le module combine trois dimensions complémentaires :

- **Comprendre à l'aide d'apports théoriques**
Des capsules vidéo à visionner en ligne, permettent d'aborder les fondements théoriques : trouble du développement intellectuel, inclusion, hétérogénéité des populations accompagnées, sport et inclusion, autodétermination, vieillissement, etc.
- **Expérimenter au sein d'ateliers**
Sur site, des ateliers pratiques permettent de manipuler et tester des outils favorisant l'accessibilité et la participation : communication alternative et améliorée (CAA), FALC, plan d'avenir personnalisé, pratiques sportives adaptées, etc. L'objectif est d'acquérir des compétences utilisables immédiatement dans la pratique.
- **Co-construire dans des projets sur le terrain**
Durant tout le module, chaque groupe d'étudiant·es travaille avec des personnes concernées et un partenaire de terrain (association, institution, clinique). Il ne s'agit pas d'élaborer un projet "pour" mais "avec", en donnant une place réelle à la parole, aux choix et aux priorités des personnes impliquées. L'objectif est de développer une posture de facilitateur et facilitatrice permettant de créer les conditions d'une participation la plus large possible à chaque étape du projet.

Partenariats avec des acteurs du terrain

Des collaborations sont prévues avec des partenaires engagés du terrain, afin de développer des projets en lien notamment avec les domaines professionnels, de formation, de la culture, du sport, de la parentalité.

Différents partenaires sont envisagés : Fovahm, Clinique Dis7, Le Baluchon, Notre-Dame de Lourdes, M4all, Fondation Foyer St-Hubert, etc.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action (1).

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Modalités pédagogiques

Le module combine des formats d'apprentissage complémentaires.

- Les contenus théoriques sont proposés sous forme de capsules vidéo accessibles en ligne, ce qui permet aux étudiant·es de les suivre de manière autonome et flexible.
- Les séances en présentiel sont dédiées aux ateliers pratiques, aux démonstrations d'outils et aux échanges avec des professionnel·les du terrain.
- La co-construction du projet avec les partenaires et leurs bénéficiaires, se déroule tout au long du semestre, en alternant travail en groupe, rencontres avec ces acteurs et actrices et accompagnement pédagogique ciblé.

Modalités d'évaluation

Evaluation formative au long du module (validation des étapes du projet).

Evaluation sommative sous forme de présentation en groupe du projet inclusif concret effectué durant le semestre.

Evaluation sommative sous forme d'un oral individuel

Responsables du module

Eline De Gaspari et Chantal Bournissen

L'accompagnement des personnes âgées : nouveau champ d'intervention du travail social

Principaux contenus et fil rouge du module

Ce module veut stimuler la réflexion des étudiant·es sur leur posture de futur·es travailleurs sociaux et travailleuses sociales face aux besoins spécifiques des senior·es ou personnes âgées. Il propose des moyens de compréhension, d'accompagnement et d'intervention auprès de cette population, que ce soit à domicile, dans des structures intermédiaires (foyer ou centre d'accueil de jour, habitat intermédiaire par ex.) ou en établissement médico-social (EMS). Ce module entend montrer, par des exemples concrets à travers des cours, des présentations d'intervenant·es et des visites, ce qui se fait aujourd'hui en travail social en lien avec ces publics.

Approfondissements et objectifs visés

Au terme de ce module, les étudiant·es :

- seront capables d'évaluer leurs futures pratiques à l'aune de ce que l'on sait, aujourd'hui, sur les processus sociaux liés au vieillissement, et en lien avec les problématiques contemporaines quant au travail social en lien avec le public des personnes âgées ;
- auront connaissance d'un certain nombre d'approches et d'outils afin d'interagir au mieux avec ce public ;
- auront une vue d'ensemble des principaux intervenants sociaux dans le domaine de la vieillesse.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Le module repose sur des partenariats avec une variété d'institutions ou d'associations, qui se traduiront à travers des rencontres, des conférences et, plus spécifiquement pour cette édition, par le biais d'une enquête collective menée en partenariat avec la Déléguée aux seniors de la Ville de Lausanne. Cette enquête portera sur les formes de précarité rencontrées par les personnes âgées aujourd'hui dans une ville comme Lausanne. Réalisée collectivement par le biais d'entretiens qualitatifs, cette enquête sera l'occasion de mieux comprendre, d'une part, l'activité des professionnel·les qui interviennent auprès des populations vieillissantes à l'échelon d'une ville ou d'un quartier, les outils, méthodes ou ressources dont ils et elles disposent pour répondre aux formes de précarités que rencontrent les personnes âgées ; et, d'autre part d'entendre les personnes âgées elles-mêmes sur les formes de précarités qu'elles rencontrent et comment elles y font face.

Compétences visées selon le référentiel de formation

- Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociale pertinents, créatifs, diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).
- Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).
- Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action (1).

Modalités pédagogiques

- Cours
- Ateliers/débats/Travaux de groupes
- Visionnement de films
- Rencontres avec des personnes âgées
- Enquête (entretiens)

Modalités d'évaluation

- Réalisation d'entretiens
- Rédaction d'une analyse sur la base de ces entretiens et présentation orale des résultats

Responsables du module

Valérie Hugentobler et Alexandre Lambelet

La citoyenneté agressée : la place des jeunes dans la ville

Principaux contenus et fil rouge du module

La question qui sous-tend notre module d'approfondissement pourrait être définie comme la remontée de la *précarité sociale*. Cette notion de précarité est comprise comme un déficit d'intégration, une position instable de l'individu, sur l'axe des comportements sociaux (repli, incivilités, violences) sur l'axe de l'insertion sociale (dissociation des réseaux de proximité, avènement d'une société d'individus, affaiblissement des réseaux de protection rapprochée) et sur l'axe d'insertion professionnelle (affaiblissement de la stabilité du salariat, accroissement de la compétitivité et de la demande de qualification, déstabilisation des moins qualifiés etc.).

Nous retiendrons de cette transformation de la question sociale, les effets qu'elle produit au niveau local : sur la jeunesse au sens large, et particulièrement sur les jeunes les moins qualifiés, sur les relations sociales entre différentes catégories de la population et sur l'action des travailleuses et des travailleurs sociaux. Nous examinerons également les réponses institutionnelles mises en place ou projetées, par les pouvoirs publics et la société civile.

Dans ce module, ces questions sont abordées très concrètement par le biais d'une recherche de terrain "grandeur nature" dans l'espace local, plus précisément dans des quartiers et communes de la région genevoise.

Approfondissements visés

Le champ d'intervention principalement retenu est celui de l'intervention collective (TSHM, animateurs et animatrices, centres sociaux de quartier) qui met en avant que l'espace local est l'espace dans lequel se cristallisent concrètement les grandes transformations sociales, parfois très déterminantes et, à la fois, l'espace à partir duquel peut se produire un changement social.

L'étude approfondie de cet espace local par le biais d'un entraînement concret au travail de terrain des étudiant·es (immersion et observation participante dans un quartier, repérages des questions problématiques et des partenaires, découverte des dispositifs institutionnels), nous permet d'aborder les problématiques suivantes :

- rupture de formation et difficultés d'intégration de la jeunesse
- incivilités et proximité avec une "culture de la rue", stigmatisation de la jeunesse
- nature des sentiments d'insécurité et dérive sécuritaire
- relations entre les différent·es habitant·es d'un espace donné
- transformations socio-démographiques des quartiers suburbains
- recomposition de nouvelles solidarités et initiatives d'actrices et acteurs locaux

Objectifs poursuivis

Approfondissement théorique et méthodologique des questions sociales qui occupent notre module.

Connaissance des méthodes liées à l'intervention collective, des dispositifs du travail social de proximité ainsi que des politiques publiques en la matière.

Entraînement concret au travail de terrain dans le champ de l'intervention collective : transposition et utilisation intensive des méthodes de recherche (approche ethnographique) nécessaires aux travailleuses et travailleurs sociaux dans la 1^{ère} phase de l'intervention. Identification des questions sociales problématiques sur le plan local, traitement des données recueillies, travail de conceptualisation et restitution des résultats à divers publics (actrices et acteurs locaux, TS, grand public).

Entraînement concret au travail en équipe : au sein d'un petit groupe d'enquête en lien avec les travailleuses et travailleurs sociaux locaux au sein du groupe module d'approfondissement.

Entraînement à l'utilisation d'outils de médiation : photo, croquis, site WEB, montages sonores.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Dispositif TSHM et animateurs Maisons de quartier et des lieux d'accueil libre.

Assistants et assistants sociaux avec mandat communautaire et conseillères et conseillers sociaux des CO.

Responsables politiques et responsables des services sociaux municipaux.

Responsables associatifs.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoir d'actions (4).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et / ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés (6).

Modalités pédagogiques

Travail autonome en petites équipes accompagnées d'un·e enseignant·e référent·e.

Conférences ex-cathedra, films de fiction et/ou documentaires, lecture d'ouvrages et d'articles.

Mise en valeur de la production collective et de la coopération entre les équipes.

Une certaine souplesse des étudiant·es est attendue concernant les horaires et les déplacements sur le terrain.

Modalités d'évaluation

L'évaluation des étudiant·es dans le cadre de cette démarche est effectuée sur la base d'un rapport d'enquête constitué collectivement et individuellement au fil du module.

Responsables du module

Monica Battaglini et Laurent Wicht

Le développement de l'innovation en travail social

Principaux contenus et fil rouge du module

Comment soutenir l'innovation sociale dans le champ du travail social ? Dans quelle méthodologie s'inscrit cette dynamique de développement qui bouleverse la professionnalité du travail social, qui s'est historiquement construite sur l'affirmation d'une expertise de prise en charge ? Comment accompagner des milieux institutionnels qui souhaitent s'ouvrir à ces approches touchant à la répartition institutionnelle des pouvoirs ? Dans quelle mesure la participation des personnes bénéficiaires est le moteur novateur ?

Ces questions sont primordiales pour que le travail social puisse être au 21^{ème} siècle le moteur de la promotion « du changement et du développement social, de la cohésion sociale, du pouvoir d'agir et de la libération des personnes » (Définition internationale du travail social, approuvée par l'assemblée générale de l'Association internationale des écoles de travail social adopté le 10 juillet 2014 à Melbourne).

L'innovation sociale est considérée comme une alternative à l'approche technologique, qui soutient le diagnostic, la conception et l'implémentation de projets à fort impact social pour renforcer la participation dans un idéal démocratique. Appliqué au travail social, ce paradigme concerne « fondamentalement les pratiques, les approches et les services » (Parpan-Blaser, 2011) et mobilise les « savoirs scientifiques, professionnels et d'usages » (Rullac, 2021), pour constituer l'innovation en travail social.

Ce Module d'Approfondissement propose une pédagogie participative qui s'inscrit pleinement dans ces finalités, car, comment serait-il possible de former à l'innovation en travail social sans appliquer ces dynamiques comme moteurs de l'apprentissage ?

Pour ce faire, un partenariat a été créé entre une institution du travail social et un Pôle de développement interne à la HETSL. Les étudiant·es seront placé·es en situation professionnalisante au sein des différents services du CSP Vaud, qui offre ainsi un terrain d'expérimentation réelle. Au sein de l'école, le Pôle de développement « Nouvelles citoyennetés : participation à la culture et à la transition écologique », participera à l'accompagnement des étudiant·es conjointement avec les professionnel·les et les personnes usagères du CSP. Ce partenariat fonde une démarche de co-construction pour offrir aux étudiant·es un cadre expert, sécurisé et hybride, afin de les accompagner dans des expérimentations en situation réelle, à la fois sur le « terrain » et à « l'école ». Cet accueil au sein du CSP Vaud se réalise dans le cadre de Cellule d'immersion.

L'innovation en travail social étant avant tout le résultat d'une méthode au sens large, ce sont les étudiant·es qui seront les mieux placé·es pour formaliser et expliciter les processus vécus, et les partager en classe. Pour réaliser cette formalisation, chaque groupe de projet sera accompagné par un·e professeur·e, au sein d'un Atelier de suivi de projet, afin de lui permettre de transmettre les savoirs acquis via l'expérimentation. Ce Module d'Approfondissement mettra donc en œuvre une forme de pédagogie de la « classe renversée » :

- L'expérimentation en situation est première et précède la théorie.
- Le « terrain » et « l'école » s'allient pour accompagner les expérimentations des étudiant·es et pour leur permettre de les formaliser, de les transformer en savoirs.
- Les étudiant·es formalisent et transmettent leurs apprentissages entre pair·es.

Finalement, ce Module d'Approfondissement inaugure une forme de Living Lab ou « laboratoire vivant », qui repose sur « une méthodologie de recherche en innovation menée par une réunion d'acteurs publics, privés et citoyens qui travaillent en concertation continue, plutôt qu'en vase clos, pour concevoir, améliorer et valider dans le vécu, des produits, des services, des technologies, des outils, etc. » (Livre blanc des Living Labs, 2014). Cette approche peut être considérée comme un dispositif hybride de recherche-action-formation.

Approfondissements et objectifs visés

- Gérer des projets, travailler en équipe en situation complexe ;
- Aider à développer une agilité institutionnelle, à développer de la créativité en situation institutionnelle ;
- Acquérir une méthode de travail participatif visant l'agilité et la créativité en situation institutionnelle ;
- Développer une autonomie, une capacité décisionnelle, tout en soutenant des dynamiques de co-construction dans un collectif d'acteurs et actrices divers ;
- Développer une autonomie, une capacité décisionnelle, un agir dans des dynamiques de co-construction au sein d'un collectif d'acteurs et actrices divers.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Ce module d'approfondissement est co-construit dans un partenariat entre le CSP Vaud et le Pôle de développement « Nouvelles citoyennetés : participation à la culture et à la transition écologique » de la HETSL. Ce partenariat est conclu pour plusieurs années.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Modalités pédagogiques

Des « Cellules d'immersion » accompagneront les étudiant·es réuni·es en groupes chargés d'aider le CSP à avancer sur la question de la participation des publics. Cette approche relève de l'approche ethnologique qui prévoit l'accès au terrain plutôt qu'à un thème prédéfini. Du côté du CSP, les cellules d'immersion seront composées, au choix, de professionnel·les, de professionnel·les/bénéficiaires (expert·es d'usage) ou encore seulement de bénéficiaires.

Les Cellules d'immersion présenteront le type d'accompagnement qu'elles proposent le 1er jour du MAP, sans préempter l'autonomie des groupes d'étudiant·es pour proposer in fine des approches innovantes. Ce serait après chaque présentation que les étudiant·es s'inscriraient dans les groupes, se regroupant ainsi par rapport aux désirs présentés par les Cellules d'immersion.

C'est dans le cadre de l'expérimentation de terrain que les étudiant·es se mobiliseront pour formaliser leurs apprentissages et transmettre à l'école leur savoir acquis sur le terrain, pour collectivement se former.

Cette alternance entre expérimentation de terrain et formalisation à l'école forme le cœur de la pédagogie mise en œuvre au service du processus de l'innovation sociale.

Modalités d'évaluation

Les modalités d'évaluation sont un oral de groupe, suivi d'un rapport écrit de groupe qui tient compte des remarques de l'oral. Les présentations orales peuvent donner lieu à l'organisation éventuelle d'une journée de restitution ouverte (CSP, canton, etc.), portée institutionnellement par le CSP Vaud et la HETSL.

Responsable du module

Stéphane Rullac

Le travail social à l'épreuve du numérique : dynamiques, enjeux, perspectives

Principaux contenus et fil rouge du module

Les technologies numériques sont aujourd'hui omniprésentes dans tous les pans de la vie professionnelle des travailleurs et travailleuses sociales. Elles englobent une multiplicité de dispositifs et de fonctionnalités, concernent tous les acteurs et actrices et sont déployées dans toutes les dimensions de leurs activités et à tous les niveaux organisationnels. La transformation numérique appelle ainsi à revisiter certaines problématiques « traditionnelles » du travail social et pose aux professionnel·les de nombreuses questions qui restent encore souvent dans l'ombre, par exemple :

- Quelles sont les conséquences de la numérisation des procédures et de la dématérialisation de la relation, en matière d'accès aux droits pour les publics du travail social ?
- Comment maintenir un accompagnement de qualité lorsqu'il est en partie ou totalement médiatisé par des écrans et par des logiciels de gestion des dossiers ?
- Comment mobiliser le numérique comme une composante à part entière de l'accompagnement des publics cibles (enfants, jeunes, personnes en situation de handicap, migrant·es, ...) ?
- À quelles tensions sont confronté·es les professionnel·les pour conjuguer leurs différentes missions en matière d'éducation, d'accompagnement, de prévention, d'insertion et d'autonomisation des publics ?

Pour les travailleurs et travailleuses sociales, il est donc essentiel de comprendre comment la transformation numérique renouvelle leurs objets d'intervention et permet de développer de nouveaux outils de gestion de l'information et d'accompagnement des publics.

Ce module a pour ambition d'éclairer aussi bien les conflits et les inégalités générés par cette transformation que les possibilités qu'elle ouvre pour la réalisation des missions du travail social dans le respect de sa déontologie professionnelle. Les étudiant·es de ce module seront amené·es à développer des projets innovants en s'appuyant sur diverses technologies numériques, soutenu·es par des ingénieur·es de la HEIA (voir projets des années précédentes)⁴.

Approfondissements visés

Les enjeux de la transformation numérique pour le travail social seront approfondis dans une perspective critique et transformationnelle, à travers cinq entrées thématiques complémentaires et en articulation :

- La transformation du **contexte** et du **cadre de travail** des professionnel·les.
- Le renouvellement des **objets d'intervention du travail social** : nouveaux types de comportements problématiques et de formes de violence (par ex. cyberharcèlement), nouvelles pratiques d'accompagnement (médiation numérique), etc.
- L'appropriation de **nouveaux outils** pour les professionnel·les : diversification des manières d'entrer en relation, de communiquer et d'agir avec et pour les bénéficiaires.
- Les **usages des technologies par les bénéficiaires** : ils et elles sont également des acteur·ices de la digitalisation de ce champ d'activité. Leurs usages, plus ou moins contraints et/ou souhaités, des technologies numériques contribuent à renforcer – ou à réduire – leur pouvoir d'agir et à transformer leurs rapports avec les institutions sociales et administratives.
- Les **pratiques et organisations professionnelles** : transformation du périmètre de l'activité, modalités de collaboration, apparition de nouvelles et nouveaux acteur·ices, questionnement de la **posture** ainsi que des **contours de la profession(nalité)**.

⁴ <https://digimap-hets.humantech.institute/>

Ces thématiques seront éclairées de manière transversale par des considérations sociologiques, techniques, éthiques, juridiques, économiques et écologiques destinées à acquérir une vision globale et critique sur le phénomène de la transformation numérique.

Objectifs poursuivis

Le module offre aux étudiant·es la possibilité de :

- Approfondir l'analyse des changements induits par la digitalisation dans les pratiques et organisations du travail social et en évaluer les risques, opportunités et enjeux du point de vue des compétences et des postures professionnelles.
- Repérer les enjeux de la médiation numérique de l'information et de la communication pour le travail social.
- Identifier des savoirs, savoir-faire et outils concrets permettant d'une part de tirer profit de la digitalisation pour l'accompagnement des personnes, d'autre part d'accompagner les personnes dans la transformation numérique ; ainsi que de les utiliser en situation.
- Développer une posture critique, éthique et proactive envers la digitalisation du travail social et questionner son propre rapport au numérique.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Ce module est conçu et se déroulera en partenariat avec des organisations et institutions œuvrant notamment dans les domaines de l'insertion socio-professionnelle, du travail auprès des jeunes, des personnes âgées et en situation de handicap. Plusieurs professionnel·les interviendront dans les journées de formation et apporteront un éclairage issu de la pratique, illustrant également la diversité des usages et des enjeux selon les terrains professionnels. Le module bénéficiera aussi des apports de chercheur·euses invité·es à partager les connaissances les plus récentes produites par la recherche.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action (1).

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, rencontres et échanges avec des expert·es de terrain et professeur·es, analyses de situations concrètes issues de la pratique. En petits groupes : travaux collaboratifs autour d'un projet commun (et de la préparation de sa présentation) dans une perspective interprofessionnelle ; exercices pratiques pendant les cours.

Modalités d'évaluation

La certification du module sera basée sur : présence obligatoire aux cours ; participation active aux cours et aux ateliers, conception, élaboration et présentation d'un projet collaboratif et rédaction individuelle d'une note réflexive écrite.

Responsables du module

Thomas Jammet, Bastien Petitpierre, Béatrice Vatron-Steiner

Le travail social au défi de l'insertion socioprofessionnelle : des méthodes et des outils pour l'intervention

Principaux contenus et fil rouge du module

L'évolution et les exigences du marché du travail rendent difficiles l'accès et les transitions vers l'emploi pour un nombre important de personnes. Ces réalités entraînent des situations d'exclusion auxquelles les politiques sociales tentent de répondre. De nombreux dispositifs d'insertion se sont ainsi développés et proposent aujourd'hui diverses réponses en lien avec les problématiques du handicap, de l'aide sociale, de la transition école-métier, de la migration ou encore du chômage. Ils contribuent à faire du champ de l'insertion socioprofessionnelle un secteur dynamique et créateur d'emplois, doté de méthodes et d'outils d'intervention novateurs.

Ainsi, ce nouveau champ professionnel est devenu, de nos jours, une composante essentielle du travail social, questionnant et renouvelant ses pratiques traditionnelles. Dans ce contexte, son articulation avec la sphère économique – formation professionnelle, marché du travail, entreprises, ressources humaines, etc. – ouvre de nouvelles perspectives d'intervention.

Tout en présentant et questionnant ces différentes facettes de l'insertion socioprofessionnelle, le module permet aux futur·es travailleuses sociales et travailleurs sociaux d'en acquérir les principales connaissances théoriques et compétences pratiques. Il leur permet aussi de développer des collaborations avec des partenaires de terrain et d'étoffer ainsi leur propre réseau professionnel en Suisse romande.

Approfondissements visés

Axe I – Fondements et bases théoriques de l'insertion

Dans ce 1^{er} axe, il sera notamment question de l'analyse critique de l'évolution de la valeur « travail » et de ses incidences sur l'identité des individus, dans un contexte de fortes mutations du marché de l'emploi. Il sera également question des concepts clés que sont l'insertion, l'inclusion, la transition, la bientraitance professionnelle, le projet, etc.

Axe II – Dispositifs, acteurs, modèles et méthodes, outils d'intervention

Le 2^{ème} axe traitera essentiellement la question de l'intervention professionnelle en approfondissant :

- les modèles et méthodes développés (par ex. I.O.D, *supported employment*, *job coaching*, *case management*, etc.),
- les outils concrètement mobilisés (par ex. : TRE, entretien motivationnel, coaching, orientation scolaire et professionnelle, etc.).

Ce volet permettra aussi de présenter et d'illustrer les programmes, les mesures et les métiers de l'insertion socioprofessionnelle (par ex. : conseiller·ère en insertion, job coach, intervenant·e socioprofessionnel·le, etc.). Les enseignements seront complétés par les contributions de plusieurs expert·es issu·es du terrain (migration, addiction, chômage, action sociale, handicap, jeunes en rupture, seniors, entreprise, etc.).

Axe III – Projet de terrain :

Le 3^{ème} axe est celui du travail de terrain mené en petit groupe, en collaboration étroite avec une institution/entreprise d'insertion de Suisse romande. Cette collaboration donnera l'occasion aux étudiant·es de s'emparer d'un sujet réel soumis par le partenaire de terrain et de proposer des pistes d'intervention pour y répondre. Environ un tiers du temps planifié dans le module est consacré à la réalisation de ce travail.

Objectifs poursuivis

- connaître les principaux dispositifs et programmes d'insertion ;
- rencontrer des expert·es clés lié·es à l'insertion de divers publics cibles ;
- proposer et développer un projet d'intervention en collaboration avec un partenaire de terrain ;
- acquérir diverses méthodes et outils d'intervention dans le champ de l'insertion ;
- développer, en tant que futur·e travailleuse et travailleur social, des compétences spécifiques dans ce champ.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Partenaires terrains :

Diverses institutions d'insertion et entreprises partenaires de Suisse romande. A titre d'exemple, voici quelques partenaires impliqués récemment dans le module :

- Section des Classes d'Accueil et d'Intégration (SCAI - Valais), Prison de la Croisée (Orbe), ProLog-emploi (Lausanne), Fondation Trajets (Genève), OSEO Secteur Jeunes (Sion), INIZIO (Vevey).

Réseau de recherche :

- Institut Travail social (ITS) de la HESTS Valais-Wallis.
- Centre de compétences Profession & Organisations de l'ITS.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés (6).

Modalités pédagogiques

Apports théoriques et lectures.

Rencontres et échanges avec divers·es invité·es.

Visites de terrain et rencontres avec des professionnel·les de l'insertion.

Séminaires et coaching par les professeur·es et les partenaires de terrain.

Modalités d'évaluation

Fiche de lecture individuelle.

Travail de terrain en groupe :

- Évaluation formative de certaines parties du dossier en cours de module ;
- Rapport écrit et présentation orale à la fin du module.

Responsables du module

Jorge Pinho, Véronique Antonin-Tattini et Emilio Pitarelli

Migration et travail social

Principaux contenus et fil rouge du module

Les migrant·e·s constituent une population hétérogène, toutefois, la littérature montre qu'il s'agit généralement d'une population plutôt vulnérable. Ce MAP vise, d'une part, à mieux comprendre la population de migrant·e·s et les problématiques qu'elle affronte, et simultanément, la manière de travailler (missions, rôles, fonction) avec cette population dans différentes institutions, par exemple des institutions responsables de l'intégration sociale et professionnelle des migrant·e·s, institutions du service social, syndicats, associations, foyers, etc.

Approfondissements visés

Le MAP est organisé par journées thématiques portant sur la migration internationale, les politiques sociales en lien avec la migration, la migration et le marché du travail, la migration et l'intégration, la migration et le travail social et une séance sur une ou des thématiques suggérée(s) par les étudiant·es du module. Des journées seront encore dédiées à la méthodologie (l'éthique de recherche, la récolte de données, comme l'observation, l'entretien, etc.).

Des activités pratiques seront proposées en parallèle : des journées d'observation dans des institutions, ainsi que des séances dédiées à un projet de création collective.

Objectifs du module :

- Acquérir des connaissances sur les migrations internationales avec un focus sur le cas de la Suisse.
- Prendre connaissance des manières de travailler avec les populations migrantes dans différentes institutions.
- Expérimenter le développement et la mise-en-place d'une activité de création collective en lien avec la problématique de la migration.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Institutions responsables de l'intégration sociale et professionnelle des migrant·e·s, institutions du service social, des syndicats, des associations, des foyers, etc. Une liste des terrains partenaires sera communiquée au début du module.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinentes créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés (6).

Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques suivantes seront mobilisées :

- Des séances collectives, menées par des enseignant·es et des intervenant·es externes, pour transmettre des contenus théoriques portant sur les axes thématiques du module, et ainsi acquérir des concepts de base et se familiariser avec les politiques de la migration et les méthodes de collecte de données.
- Des séances de travail encadré pour la préparation du guide d'observation et du guide d'entretien, et la préparation des journées dans les institutions.
- Une classe inversée dans laquelle les étudiant·es s'appuieront sur leurs observations et entretiens effectués dans les institutions pour ensuite présenter leurs découvertes en classe et nourrir les échanges et la discussion, avec pour objectif de faire des liens avec la lecture sur l'observation.
- Des séances de travail encadré pour la préparation et la mise en place d'une activité de création collective sur la thématique de la migration, mais aussi en lien avec le travail social.

Modalités d'évaluation

Le travail de validation se compose de trois éléments :

1. La participation dans l'activité de création collective composé de deux parties : participation active dans les ateliers de création collective et production d'un enregistrement audio bref (2 points).
2. La présentation orale en groupe d'environ 2 ou 3 personnes en fonction de l'effectif des étudiant·es. Cette activité sera évaluée au moyen d'une grille critériée (par la responsable du module) (4 points).
3. La rédaction d'un rapport élaboré individuellement (4 points).

Responsable du module

Oana Ciobanu

Participation des publics du travail social : comment améliorer les pratiques professionnelles à partir des savoirs d'expérience des personnes concernées ?

Principaux contenus et fil rouge du module

La participation est un concept à la mode et le travail social n'échappe pas à cette tendance. Les personnes concernées sont de plus en plus impliquées dans la conceptualisation, la mise en œuvre ou l'évaluation des prestations qui les concernent. En effet, on reconnaît aujourd'hui que les personnes sont expertes de leurs réalités et qu'il est nécessaire de tenir compte de leurs savoirs d'expérience (ceux qu'elles développent au travers de leur vécu) pour faire évoluer les pratiques et les institutions.

Mais si la participation a de nombreux avantages, elle comprend également des limites et des enjeux importants. C'est pourquoi il est crucial que les futur-es professionnel·les du travail social soient formé·es à l'approche participative et c'est le sens de ce module.

Celui-ci s'articule autour de 2 axes :

1. *Faire l'expérience d'un dispositif participatif* : les étudiant·es seront amené·es à **collaborer avec un groupe de personnes concernées** par la pauvreté pour questionner l'intervention à partir des savoirs d'expérience de ces dernières. Des réflexions sur des améliorations possibles de la pratique seront co-construites entre étudiant·es et personnes concernées, puis discutées avec des professionnel·les.
2. *Comprendre les intérêts, limites et enjeux de la participation en travail social* :
 - Par l'exploration de ressources théoriques
 - Par la découverte d'exemples concrets de projets participatifs existant dans différents champs du travail social
 - Par la conceptualisation des premières étapes d'un dispositif participatif

Approfondissements visés

Le premier axe vise à faire prendre conscience aux étudiant·es de la valeur des savoirs d'expérience des personnes concernées et de l'intérêt d'en tenir compte pour réfléchir à l'intervention et améliorer les prestations. En **expérimentant concrètement la participation**, ils et elles pourront également ressentir « de l'intérieur » certains enjeux et limites de cette approche. De plus, selon la littérature scientifique, collaborer avec des personnes concernées dans le cadre de la formation permet de nombreux apprentissages : les étudiant·es développent entre autres leurs compétences relationnelles et construisent des représentations plus précises et nuancées des personnes concernées, ce qui les aide à adopter ensuite des attitudes plus favorables (notamment moins stigmatisantes) envers elles.

Le second axe cherche à développer chez les étudiant·es à la fois **un regard critique sur la participation et des compétences pour sa mise en œuvre**. Ces objectifs seront atteints par l'acquisition de connaissances théoriques (autour des concepts de participation et de savoirs d'expérience notamment) et la découverte des formes que peut prendre la participation en travail social par le biais d'exemples de dispositifs développés dans différents champs. La rencontre avec certain·es professionnel·les et participant·es impliqué·es dans ces projets permettront de les discuter à l'aune des éléments théoriques étudiés. L'expérience réalisée dans l'axe 1 donnera également aux étudiant·es des exemples de méthodes et outils permettant de soutenir la participation. Finalement, la conceptualisation des premières étapes d'un dispositif participatif permettra aux étudiant·es de mobiliser l'ensemble des apprentissages réalisés au cours du module, et de se projeter dans la mise en œuvre de cette approche au sein d'un contexte précis de leur future vie professionnelle.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Axe 1 : Personnes concernées et professionnel·les, issu·es du champ de la précarité et de l'aide sociale (à noter que les apprentissages réalisés par les étudiant·es au cours de cette expérience seront transférables aux autres champs du travail social).

Axe 2 : Acteurs et actrices impliqué·es dans des dispositifs participatifs liés à différents champs du travail social (précarité, protection de l'enfance, handicap, santé mentale, migration, etc.).

Compétences visées selon le référentiel de formation

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Modalités pédagogiques

Travail de co-réflexion et de co-construction avec des personnes concernées par la pauvreté et des professionnel·les ;

Apports théoriques et pratiques sous la forme de cours et d'atelier ;

Travail en autonomie (groupe et individuel).

Modalités d'évaluation

Les modalités d'évaluation permettront aux étudiant·es, par groupe de 3, de conceptualiser les premières étapes d'un dispositif participatif. Il s'agira de démontrer qu'ils et elles ont saisi l'intérêt mais également les limites et enjeux de la mise en œuvre de l'approche participative. L'évaluation comprend un volet écrit (document à rédiger) et un volet oral.

La présence active et engagée des étudiant·es est en outre exigée.

Responsables du module

Caroline Reynaud et Sophie Guerry

Politiques sociales : normes, acteurs, enjeux

Principaux contenus et fil rouge du module

Comment peut-on avoir un emploi et être pauvre ? Toutes les personnes désireuses de travailler ont-elles le même accès à l'emploi ? Sont-elles également protégées ? Pourquoi certaines formes de précarité échappent-elles aux dispositifs de soutien social ? Quelles sont les conséquences de recourir à l'aide sociale pour les personnes migrantes ? Les congés parentaux sont-ils les mêmes pour toutes les familles ? Quel est l'impact de la prise en charge des tâches de *care* sur les retraites des femmes ?

Les politiques sociales façonnent, tout autant qu'elles sont façonnées, par des normes sociales. Dans ce module, nous allons explorer ces normes et les modèles de société qui fondent différents dispositifs, de leur conception jusqu'à leur réception par les publics, en passant par leur mise en œuvre par les professionnel·les de terrain. Le contenu du module s'articulera autour de trois axes qui permettent le développement d'un regard critique essentiel à la pratique professionnelle :

- Les normes : les politiques sociales sont traversées par des normes sociales liées au travail et à l'emploi, aux modèles familiaux, à l'état de santé et à l'âge des individus, ou encore à leur nationalité ou citoyenneté.
- Les acteur·rices : les politiques sociales sont pensées, conçues, appliquées, transformées, interprétées et vécues par une variété d'acteur·rices et de publics que ce soient des pouvoirs publics, des professionnel·les de l'action sociale, notamment des travailleur·euses sociales qui se retrouvent pris·es dans l'application de ces normes ou encore des usager·ères qui se positionnent aussi vis-à-vis d'elles.
- Les enjeux : les politiques sociales sont au cœur d'enjeux fondamentaux pour chacun de ces types d'acteur·rices institutionnel·les ou individuel·les, provoquant des tensions, des paradoxes ou des controverses, s'inscrivant dans des grands débats de société (égalité hommes-femmes, accès à l'emploi, digitalisation, vieillissement de la population, etc.).

Ces trois axes permettront, tout au long du module, de comprendre et d'articuler les points de vue des personnes concernées vis-à-vis de ces normes en les abordant sous l'angle des tensions et débats qu'elles suscitent dans la conception et les transformations des politiques sociales.

Dans ce cadre, les étudiant·es seront amené·es à conduire une mini-enquête – en étudiant un ou plusieurs dispositifs de politique sociale, à l'aune d'une ou plusieurs normes présentées en cours et du point de vue d'un ou plusieurs acteur·rices concerné·es.

Approfondissements visés

Le module vise un approfondissement des connaissances des différents dispositifs de politiques sociales (chômage, politique familiale, invalidité, retraite, aide sociale, bas seuil, etc.), permettant tout à la fois la compréhension des problématiques sociales vécues par les publics et la connaissance approfondie de plusieurs champs d'intervention professionnels.

Par ailleurs, il offre l'opportunité de mener une mini-enquête (entretiens, récolte de documents, de statistiques, de données médiatiques, etc.) pour rendre compte des points de vue des personnes concernées par les politiques sociales, visant par-là aussi l'acquisition d'outils méthodologiques utiles sur le terrain pour comprendre et appréhender les différents positionnements.

Enfin, il apportera aux étudiant·es une maîtrise des enjeux quant à certains débats politiques et une capacité à se positionner vis-à-vis d'un dispositif social et de sa mise en œuvre, ou encore d'une réforme et de ses effets sur les pratiques professionnelles et les publics.

Objectifs poursuivis

- Comprendre et confronter les points de vue des différents acteur·rices des politiques sociales ;
- Identifier et analyser les normes sociales qui concourent à la construction des politiques sociales et à leurs transformations ;
- Appréhender les enjeux de société, actuels et futurs, et les débats politiques auxquels ils donnent lieu pour se positionner en tant que professionnel·les.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Les acteur·rices du terrain à différent niveaux occuperont une place centrale dans le module. Cela ne concerne pas uniquement le niveau des professionnel·les, mais également celui des publics ou encore des politiques. Usager·ères, responsables de projet, directions d'institution, intervenant·es sociales, bénévoles, partis politiques, administrations publiques, etc. ; les étudiant·es auront ainsi l'occasion d'aller à la rencontre de ces individus ou institutions, en fonction de leurs propres intérêts et des sujets qu'elles et ils auront choisi d'investiguer. Le réseau de partenaires de l'Observatoire des précarités de la HETSL pourra être mobilisé en ce sens.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination (8).

Modalités pédagogiques

Cours théoriques, thématiques et méthodologiques.

Interventions externes d'acteur·rices de terrain

Ateliers pour les travaux de groupes et travail encadré dans le cadre de tutorats.

Modalités d'évaluation

Le module sera évalué sur la base d'une mini-enquête menée en groupe (2-3 personnes) visant à mobiliser l'ensemble des éléments du module autour d'une étude de cas approfondie. Ce travail fera l'objet d'une présentation orale et d'un rapport écrit.

Responsables du module

Lucile Franz & Emilie Rosenstein

Protection de l'enfance et soutien aux familles

Principaux contenus et fil rouge du module

Le module d'approfondissement « Protection de l'enfance et soutien aux familles » vise à permettre aux étudiant·es d'acquérir de manière plus approfondie des connaissances, compétences, outils, postures et capacités réflexives spécifiques au domaine de la protection de l'enfance et du soutien aux familles.

Les contenus articulent théorie et pratique et s'organisent autour des axes thématiques suivants : prévention et participation, évaluation de la mise en danger de l'enfant, mise en œuvre des prestations socio-éducatives, soutien aux familles et enjeux de collaboration avec les familles ou en réseau.

L'analyse des contextes, cadres et méthodes d'intervention, aide les étudiant·es à comprendre et à proposer des pistes d'action, en mesurant à la fois leur pertinence et leurs limites. Ce travail réflexif se situe à l'intersection du soutien à la parentalité et de la protection de l'enfant. Les enjeux liés à la participation, tant des mineurs·es que des familles, constituent par ailleurs une dimension transversale incontournable.

Approfondissements visés

Les aspects suivants sont approfondis : dispositifs légaux et organisationnels, cadres d'action ainsi que méthodes d'évaluation, d'intervention, de coordination et de communication.

Sont également abordés : l'exercice de l'autorité parentale et ses limitations, les accompagnements en milieu familial, en foyer ou en famille d'accueil, le cadre de l'aide socio-éducative, qu'elle soit administrative et/ou contrainte, et ceci, en regard des normes, des contextes sociaux, des pratiques interdisciplinaires et des bases légales en matière de protection de l'enfance.

Les notions de mise en danger de l'enfant, de maltraitance, de représentation, de stigmatisation des mineurs·es et des familles en difficulté, ainsi que les questions de contrôle social sont travaillées, dans une perspective critique.

Des journées spécifiques sont consacrées à la méthodologie d'intervention, à dominante systémique, notamment sous l'angle des techniques d'entretien.

Un accent particulier est aussi mis sur la complexité des situations, à travers des exercices pratiques, des simulations et l'analyse de vignettes cliniques.

Objectifs poursuivis

Ce module s'inscrit dans une volonté de permettre aux étudiant·e·s d'approfondir des questions relatives aux cadres de référence, aux connaissances et compétences relationnelles des professionnel·les, dans des situations où la protection de l'enfance est en jeu.

Il a pour objectif de mettre en évidence les enjeux sociaux et éthiques liés à la mobilisation des ressources familiales, en regard des droits fondamentaux des personnes. La prévention est aussi abordée dans cette perspective.

Le module vise également à permettre aux étudiant·es de se familiariser avec les pratiques de collaboration interprofessionnelle et interdisciplinaire des professionnel·les de multiples secteurs concernés (social, éducatif, judiciaire, sanitaire).

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Ce module est construit en partenariat avec des professionnel·les du terrain et des directions d'organismes publics ou privés, subventionnés par les cantons et la Confédération. Ces acteurs et actrices, impliqué·es dans les missions d'aide, de soins et/ou de protection des mineur·es, sont invité·es à présenter leurs pratiques et à échanger avec les étudiant·es.

Ces professionnel·les exercent notamment dans des foyers, l'action éducative en milieu ouvert, des centres de jour, des services de protection des mineur·es, des services de consultation et de prévention, des services et associations socio-éducatives, des instances judiciaires, des services de psychiatrie, des services sociaux dans les écoles ou des autorités de police. Dans la mesure du possible, des exemples de différents cantons romands sont mobilisés.

Des résultats de recherches en lien avec les réseaux d'études des Domaines Travail social et Santé des HES peuvent enrichir les cours et nourrir la réflexivité sur les pratiques.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation (2).

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité (7).

Modalités pédagogiques

Apports conceptuels et connaissances scientifiques issus des sciences sociales, psychologiques, juridiques et méthodologiques dans le champ de la protection de l'enfance.

Réflexions et savoirs expérientiels des professionnel·les en matière de pratiques socio-éducatives.

Analyse et évaluation de situations, jeux de rôles, exercices de communication et simulations d'intervention.

Modalités spécifiques : cours, ateliers, mises en situation, travaux de groupes, recherche documentaire.

Modalités d'évaluation

L'évaluation comporte plusieurs éléments, dont les modalités sont précisées en début de module, soit :

- Des modalités d'évaluation continue
- Des modalités d'évaluation finale

Elles portent notamment sur la capacité de l'étudiant·e à produire de manière argumentée et plausible une évaluation de situation, des hypothèses d'intervention et une ébauche de plan d'action.

Responsable du module

Joëlle Brossy

Regards croisés sur les migrations : faire famille dans un contexte transnational

Important !

En 2026, le **MAP commencera fin août ou début septembre avec une semaine de mobilité à l'étranger ou en Suisse (Summer School)** organisée avec une université partenaire (ex. Université de Malaga et/ou Université Catholique de Lille). **Les étudiant·es inscrit·es au MAP participent obligatoirement à cette semaine de mobilité.** Les heures de cours effectuées pendant la Summer School sont prises en compte et compensées par une réduction équivalente du nombre d'heures de cours pendant le semestre

Principaux contenus et fil rouge du module

La société suisse est traversée par des rapports de pouvoir qui articulent les uns avec les autres des marqueurs liés à la racialisation, à l'origine, à la nationalité, au genre, à la sexualité et à la classe socio-économique. Nous analyserons les mécanismes d'exclusion et de discrimination qu'ils génèrent, de même que les initiatives pour les dépasser (exemples, les actions politiques, publiques et institutionnelles) en nous intéressant spécifiquement à la situation des familles ou d'absence de famille (en tenant compte des différentes générations) dans un contexte transnational. La question qui guidera ce module est la suivante : Comment faire famille dans des situations marquées par la nécessité de formuler des liens de parenté dans un contexte transnational ?

Le MAP s'organise en deux temps :

- La première partie (4 crédits) en trois temps (1) une introduction de deux jours ; (2) une Summer School, qui a lieu – en Suisse ou à l'étranger – durant une semaine fin août ou début septembre (avant le début du semestre) incluant des associations et des universités partenaires ; et / ou (3) une communauté de pratique internationale (en ligne). Elle permet de croiser les regards sur les thématiques du MAP dans les contextes nationaux variés, en conjuguant conférences, activités en groupe et visites de terrain. Une compréhension passive de l'anglais est souhaitable, celle d'autres langues (espagnol, arabe...) est un atout. **Le programme CONNECT de la HES SO contribue financièrement à l'organisation de cette semaine de mobilité.**
- La deuxième partie (8 crédits) élargit les réflexions sur le rôle et la posture des professionnel·les du travail social dans l'accompagnement des familles transnationales. Plusieurs types de familles « choisies », « empêchées » ou « imposées » seront discutées, par exemple la question des MNA ou celle des adultes ayant connu l'adoption internationale, etc. Pour ce faire, nous mobiliserons les outils du travail social qui facilitent la prise de parole, la posture réflexive et le dialogue interculturel, à partir d'approches multiples. Des concepts liés aux discriminations structurelles ainsi que l'approche intersectionnelle et le décentrement seront privilégiés comme perspective d'analyse des effets des politiques locales et internationales de gestion des migrations, en termes de rapports sociaux et de pouvoir, au niveau interindividuel (micro), institutionnel (méso) et collectif (macro).

Approfondissements visés

L'analyse intersectionnelle sera envisagée comme un outil de travail à acquérir et approfondir pour, notamment comprendre les phénomènes de discrimination.

Les étudiant·es seront à même de déceler les politiques qui sous-tendent des actions diverses d'accueil, d'intégration ou de discrimination.

Objectifs poursuivis

- Appréhender la complexité des appartenances et des identités dans un contexte de rapports de pouvoir, de classe, de genre, etc., face à l'interculturel, la discrimination, le racisme et le sexisme. Comprendre dans ce contexte les politiques publiques nationales et internationales en matière de migrations et les éléments juridiques qui les accompagnent.
- Saisir la spécificité des pratiques d'intervention interculturelle dans leurs dimensions individuelles, collectives en sachant les situer dans les politiques publiques et/ou institutionnelles.
- Promouvoir et valoriser toute potentialité individuelle ou collective favorisant la participation sociale, l'autonomisation et le pouvoir d'agir des personnes ou des minorités.
- Comprendre les enjeux liés à des inscriptions de personnes dans des contextes sociaux, politiques et économiques au-delà des frontières nationales.
- Se situer par rapport aux trajectoires de migration remises dans leur contexte géopolitique et historique.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Les partenariats internationaux varient à chaque édition.

Pour la HETS, les réseaux locaux de compétences seront mobilisés, incluant InterMigRa, l'Observatoire des politiques de l'enfance, de la jeunesse et de la famille (OPEJF).

Des réseaux internationaux seront également mobilisés tels que ERMINAJE.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5)

Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action (1)

Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés (6)

Modalités pédagogiques

Notre approche met en lien apprentissages cognitifs, rapport personnel à l'objet et compétences d'action. Le programme prévoit une alternance entre apports théoriques, mises en situation, analyses de situation, exercices interactifs, rencontres avec partenaires de terrain et élaboration personnelle (journal des apprentissages). Nous mettons l'accent sur le dialogue et la rencontre aussi bien à l'intérieur du groupe étudiant qu'entre les étudiant·es et des organismes partenaires en Suisse et à l'étranger. La présence est obligatoire sur l'ensemble des activités du module. Les étudiant·es sont amené·es à partager leurs connaissances en matière de migration ou de rapports de pouvoir de sexe, de genre ou de racialisation acquises avant le module, des connaissances préalables sont donc bienvenues.

Modalités d'évaluation

L'évaluation orale porte sur l'ensemble du module. L'évaluation est individuelle et basée sur la tenue d'un journal de bord tout au long du MAP et inclut comme préalable indispensable de participer activement à l'ensemble du MAP, y compris la Summer School (en Suisse ou à l'étranger).

Responsable du module

Sylvia Garcia Delahaye

Soziale Innovation – Soziale Arbeit und ökosoziale Transformation

Inhalt des Moduls

Soziale und gesellschaftliche Innovationen bieten neuartige Antworten auf gesellschaftliche Herausforderungen und verändern damit das Zusammenleben in seinen Praktiken, Vorgehensweisen und Diensten grundsätzlich. Innovationen in der Sozialen Arbeit sind «...auf neuem oder neu kombiniertem Wissen basierende, in intendierten und kooperativen Prozessen entwickelte neuartige Konzepte, Verfahren und Organisationsformen, die einen Mehrwert namentlich für Adressatinnen und Adressaten erzeugen»⁵. Die Definition von Sozialer Innovation beinhaltet also unter anderem die Veränderungen von sozialen Beziehungen und «das Einbeziehen von Menschen, die aufgrund fehlender Rechte und durch autoritäre Entscheidungen entmachtet sind»⁶.

Die aktuelle globale Situation mit ihren zahlreichen Herausforderungen, die sich häufig auch überlappen, fordert die Menschheit heraus. Insbesondere der Umgang mit der Klimakrise – oder dem Klimawandel, je nach Perspektive – erfordert sowohl technische als auch soziale, innovative Massnahmen. Der von Menschen verursachte Treibhauseffekt führt zu einer globalen Erwärmung, die katastrophale Folgen für Menschen, Tiere und Umwelt haben wird. Bereits heute beobachten wir zunehmende Dürreperioden, das Eisschild an den Polen schmilzt, der Meeresspiegel steigt, Waldbrände und Überschwemmungen zerstören Lebensgrundlagen vieler Menschen. Kurz: das gesamte Ökosystem gerät aus der Balance.

Mit dem Pariser Abkommen von 2015 haben sich 197 Staaten verpflichtet, die Erderwärmung auf 1.5 Grad im Vergleich zum vorindustriellen Niveau zu halten. Mit der Agenda 2030 und der entsprechenden Strategie und Massnahmenplan antwortet der Bund auf die 2015 lancierten SDGs, die Sustainable Development Goals.

Wollen wir, dass der Mensch auch in Zukunft auf diesem Planeten leben kann, müssen wir uns der Herausforderung stellen. Eine anspruchsvolle Aufgabe, denn die Fakten fordern uns nicht nur intellektuell, sondern auch emotional heraus.

Das Schwerpunktmodul «Soziale Innovation – Soziale Arbeit und öko-soziale Transformation» geht den Fragen nach, wie die Soziale Arbeit in Zeiten von sich häufenden Krisen, Kriegen und sozialen Umwälzungen mit Belastungen, sowohl der Profession als auch der Klientel umgehen kann. Dieses Modul setzt den Fokus auf komplexe systematisch-gesellschaftliche Herausforderungen im Bereich der Nachhaltigen Entwicklung und der ökosozialen Transformation. Dabei baut es auf folgende Wissens- und Lernformen auf:

- a) Wissen (Fakten, Ergebnisse aus Forschung, Studien) (WAS)
- b) Erklärungen (Theorien, Konzepte) (WARUM)
- c) Handlungsmethoden (Methoden, Instrumente) (WIE)
- d) Metaebene (Erfahrungswissen, Exkursionen, Self-Care, Umgang mit Fakten und Emotionen)

Ziele des Moduls

Die Studierenden

- Erlangen Wissen zum Klimawandel und den damit verbundenen sozialen, ökologischen und wirtschaftlichen Herausforderungen und können dies mit den Anforderungen der Sozialen Arbeit in Verbindung bringen;
- Verstehen, in welcher Weise Klient:innen vom Klimawandel und Nachhaltigkeit betroffen sind, können dies eruieren und Antworten darauf finden;

⁵ Anne Parpan-Blaser, 2011, Innovation in der Sozialen Arbeit: zur theoretischen und empirischen Grundlegung eines Konzeptes, Wiesbaden: VS Verlag, S. 242.

⁶ https://www.snf.ch/SiteCollectionDocuments/Soziale_Innovation_Studie_SNF_W_I_R_E_2014.pdf, S. 37 (4.11.2021).

- Erarbeiten, kennen und verstehen die Positionierung(en) von Sozialarbeitenden und wissen, wie als Professionelle mit Belastungen umzugehen;
- Können ihr Wissen einsetzen, um zu zeigen, wie a) potenzielle Umweltbelastungen identifiziert werden können, b) Belastungen aus der Perspektive der sozialen Umwelt der Klientel, mit Einbezug von biopsychosozialen und kulturellen Faktoren aufgezeigt werden können, c) welche Interventionen auf Mikro-, Meso- und Makroebenen Ressourcen für die Klientel generieren können, und d) wie interdisziplinäre Ressourcen und Teams in der Sozialen Arbeit Umweltthemen adressieren können.

Vorgesehene Akteur-innen der Praxis / aus der Forschung

- WWF Oberwallis, Moritz Walther
- Pro Natura
- Arbeits- und Wohngemeinschaft Schlosshotel Leuk
- Uvm.

Kompetenzen gemäss Kompetenzprofil

Die Werte sowie die berufsethischen Grundsätze der Sozialen Arbeit, auf denen ihr Handeln beruht, zu erläutern, zu hinterfragen und zu begründen (1).

Ihre eigenen kognitiven, emotionalen, körperlichen und sozialen Ressourcen und Grenzen zu beurteilen und ihre Bedürfnisse im Hinblick auf die professionelle Weiterentwicklung zu ermitteln (2).

Eine Arbeitsbeziehung aufzubauen und weiterzuentwickeln, welche die Handlungsfähigkeit und die Selbstbestimmung von Individuen, Gruppen und Gemeinschaften respektiert und fördert (3).

Situationen zu analysieren, sowie Interventionsprojekte zu konzipieren und Handlungen gemäss wissenschaftlichen, methodischen und handlungsbezogenen Kenntnissen planen, durchführen, leiten und evaluieren zu können (4).

Mit einer kritischen Denkweise den Sinn der professionellen Intervention zu hinterfragen sowie relevante, kreative und diversifizierte Vorgehensweisen für soziale Veränderungen vorzuschlagen, welche die gesellschaftlichen, wirtschaftlichen, kulturellen und politischen Herausforderungen auf lokaler, nationaler und internationaler Ebene berücksichtigen (5).

Mit verschiedenen Zielgruppen und in unterschiedlichen Kontexten klar und angemessen zu kommunizieren, sei dies in mündlicher, schriftlicher oder in jeder anderen dafür angemessenen Form (6).

Die Arbeit im Team und in Netzwerken mit einem interprofessionellen und interdisziplinären Ansatz zu organisieren und zu koordinieren (7).

Organisationen und deren Merkmale und Aufgaben zu verstehen, sich zu positionieren und Verwaltungs- und Koordinationsaufgaben übernehmen und umsetzen zu können (8).

Pädagogische Modalitäten

Inputs, Workshops, 2tägige Exkursion, Rechercheaufgaben, Projektarbeit, Coaching, Selbststudium

Evaluationsmodalitäten

Die Evaluation des Schwerpunktmoduls beinhaltet die Entwicklung von Sensibilisierungsspielen im Bereich Bildung für Nachhaltige Entwicklung. Weitere Evaluationsbausteine sind die Lektüre eines ausgewählten Buches inkl. Kurzrezension und Peerfeedback sowie eine kurze Reflexion des eigenen Lernprozesses während des Moduls.

Modulverantwortliche

Anita Heinzmann

Travail social, santé, communauté

Principaux contenus et fil rouge

La santé communautaire s'appuie sur une approche participative : les personnes et les groupes concernés sont impliqués dans les décisions qui touchent à leur bien-être. Selon l'OMS, la santé ne se réduit pas à l'absence de maladie, mais correspond à un état de bien-être global influencé par des facteurs sociaux, économiques et environnementaux. Dans cette perspective, le travail social occupe une place essentielle. Il contribue à mettre en place des dispositifs d'aide, de soutien et d'accompagnement qui améliorent la santé au quotidien, sans passer par des interventions médicales.

Les professionnel·les du travail social interviennent dans de nombreux domaines où les enjeux de santé sont centraux : précarité, migration, santé mentale, addictions, vieillissement, handicap, santé sexuelle et reproductive, etc. Leur rôle dépasse largement l'orientation vers les services existants : ils facilitent l'accès aux droits, renforcent l'inclusion sociale et participent à la réduction des inégalités. Ils et elles jouent ainsi un rôle actif mais souvent méconnu dans la promotion et le maintien de la santé.

Ce module d'approfondissement propose d'explorer de manière approfondie les liens entre travail social et santé à travers une introduction aux enjeux de santé publique et une approche centrée sur les projets de terrain.

Approfondissements visés

Ce module d'approfondissement amène les étudiant·es à interroger les liens entre santé et travail social à travers plusieurs perspectives complémentaires :

- Analyse des politiques de santé et du cadre légal :
 - Comprendre l'organisation des systèmes de soins et les interactions avec les politiques sociales ; savoir identifier les acteurs clés auprès de qui plaider le changement social et avec qui le porter.
- Exploration des enjeux de santé publique :
- Identifier les principaux défis en matière de santé publique et d'action communautaire pour agir sur les déterminants sociaux, notamment dans les lieux où se déploie le travail social
- Appropriation des approches et outils d'intervention de base
- Développement de compétences en gestion de projet, en mobilisation communautaire et en plaidoyer.

Objectifs poursuivis

Ce module doit conduire les étudiant·es à :

- Comprendre les interactions entre travail social et santé
- Mesurer l'impact possible de l'intervention sociale sur les politiques publiques et les pratiques professionnelles.
- Être capables d'analyser les dynamiques sociales et institutionnelles (non-physiologiques) qui influencent la santé de la population et des populations vulnérables en particulier.
- Développer des stratégies d'intervention adaptées aux besoins spécifiques d'une ou de communauté(s).
- Renforcer leurs compétences en gestion de projets dans le domaine de la santé.
- Promouvoir une approche critique et réflexive sur les enjeux contemporains liés à la santé.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Au moins deux journées du module sont consacrées à des présentations de projets de santé communautaire ou de projets situés à l'interface entre la santé et le social portées par des acteur·ices de terrain. Par ailleurs, les modalités d'évaluation encouragent les étudiant·es à s'inspirer de projets existants pour concevoir le leur (ce dernier est théorique mais doit être présenté en tenant compte de la réalité des populations et du lieu visés).

Compétences visées selon le référentiel de formation

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité (7).

Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination (8).

Modalités pédagogiques

Le module repose sur une pédagogie active favorisant l'apprentissage par l'expérience et l'analyse critique.

Les étudiant·es seront amené·es à :

- Assister à des cours en plénum avec des acteur·ices de la santé et du travail social issu·es du terrain
- Participer à des séminaires interactifs et des études de cas.
- Analyser des projets existants à travers des témoignages de terrain.
- S'inspirer des professionnel·les du secteur pour élaborer des propositions d'intervention.

Modalités d'évaluation

L'évaluation repose sur la conception et la présentation d'un projet de santé communautaire en groupe. Les étudiant·es devront élaborer une intervention fictive mais réaliste répondant à un besoin identifié à l'aide d'acteur·ices du terrain ou de l'analyse d'une situation réelle dans un contexte spécifique.

Ils et elles devront démontrer qu'ils et elles sont capables de :

- Identifier une problématique de santé communautaire et analyser son contexte.
- Proposer une démarche d'intervention qui intègre la participation des bénéficiaires.
- Élaborer un projet structuré avec des objectifs clairs et des moyens adaptés.
- Définir un périmètre d'intervention clair
- Définir une stratégie d'évaluation et de valorisation du projet.
- Repérer les acteur·ices clés pour la réalisation du projet.

Responsables du module

Yannis Papadaniel et Nicolas Chambon

Travail social en milieu scolaire - TSMS/TSS

Principaux contenus et fil rouge du module

Les mutations sociales contemporaines sont aujourd'hui plus visibles dans l'école : difficultés relationnelles, fragilisations sociales, tensions éducatives et situations complexes sollicitent fortement les familles comme les équipes enseignantes. Dans ce contexte, le travail social en milieu scolaire (TSMS/TSS) s'est imposé comme une réponse institutionnelle, au plus près du quotidien des établissements.

Le module explore la position singulière du travail social en milieu scolaire, à l'interface entre école, familles et environnement social : là où les difficultés s'expriment, se discutent et appellent des ajustements. À partir d'expériences de terrain, d'observations et d'enquêtes, les étudiant·es analysent les logiques éducatives, sociales et institutionnelles à l'œuvre, les tensions normatives qu'elles génèrent, ainsi que les marges de manœuvre professionnelles.

Des apports théoriques ciblés, des analyses de situations et des rencontres avec des professionnel·les (primaire–secondaire II, Genève et contexte romand) soutiennent une compréhension située des pratiques, des outils et des collaborations partenariales, à l'intersection de l'éducation, de la protection et de l'inclusion sociale. Le module met également en évidence l'inscription du métier au croisement des trois orientations fondamentales du travail social (ES, AS, ASC) et les ajustements quotidiens qu'il implique.

Approfondissements visé

- Situer le TSS/TSMS dans les contextes genevois et romand.
- Analyser les logiques scolaires, sociales et institutionnelles des situations d'accompagnement.
- Approfondir la dimension assistance sociale, éducative et socio-culturelle en milieu scolaire (interface école–familles–réseau).
- Mobiliser l'approche systémique, ses outils d'analyse et d'accompagnement.
- Identifier les partenaires du TSS/TSM, leurs mandats et leurs cadres d'action et mobiliser les outils de protection.
- Comprendre les dynamiques interprofessionnelles.
- Éclairer l'intervention par des repères sociologiques et développementaux.

Objectifs poursuivis

À l'issue du module, les étudiant·es seront en mesure :

- d'analyser la place, les fonctions et les mandats du TSMS/TSS, ainsi que les enjeux institutionnels, éthiques et partenariaux qui traversent ce champ ;
- de construire une lecture contextualisée et critique de situations scolaires afin d'élaborer des modalités d'accompagnement adaptées aux besoins des élèves et des familles, en tenant compte des cadres institutionnels et des équipes enseignantes ;
- d'adopter une posture professionnelle réflexive et partenariale et de collaborer avec les acteur·rices scolaires et du réseau ;
- d'identifier, d'adapter ou de créer des outils soutenant participation, pouvoir d'agir, inclusion et prévention en milieu scolaire.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Le module s'appuie sur des partenariats genevois et romand. Il s'inscrit également dans des collaborations avec les associations cantonales de TSMS/TSS et, au niveau suisse, avec AvenirSocial.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action (1).

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociale pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et / ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés (6).

Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité (7).

Modalités pédagogiques

Les apprentissages reposent sur une immersion progressive dans les réalités du TSMS/TSS : compréhension du contexte, analyses de situations issues du terrain, observations et enquêtes auprès de professionnel·les. Des intervenant·es du milieu scolaire et du réseau présentent leurs pratiques et partagent des outils concrets. Ces matériaux sont mis en dialogue avec des apports théoriques ciblés, afin d'élaborer, d'expérimenter et d'ajuster des outils d'accompagnement.

Modalités d'évaluation

Évaluation collective : présentation orale d'un projet d'intervention ancré dans un terrain scolaire, mobilisant l'analyse des situations et les apports du module. S'ajoute à cela une évaluation individuelle portant sur les contenus et cadres du TSMS/TSS, avec prise en compte d'une posture réflexive.

Responsables du module

Valérie Wohlhauser (HETS-GE) et Quentin Pasqualino (HETS-FR)

Travail social et territoires au défi de la durabilité

Principaux contenus et fil rouge du module

Ce module d'approfondissement explore les enjeux territoriaux et environnementaux du travail social en mettant en lumière les notions de développement local, de patrimoine, d'inégalités environnementales et de durabilité. Comment les travailleurs et les travailleuses sociales peuvent mobiliser et renouveler l'intervention sociale pour répondre à ces enjeux territoriaux ? Comment co-construire des projets qui répondent aux besoins des populations locales, tout en préservant les ressources de l'environnement ?

A travers des exemples concrets de projets socio-environnementaux en Suisse romande (en particulier en Valais), vous acquerez des compétences analytiques essentielles pour décoder les territoires dans leur intégralité, y compris les aspects sociaux, écologiques, politiques et culturels.

Vous ne vous contenterez pas d'apprendre en classe. Notre méthode pédagogique repose largement sur l'exploration sur le terrain, à travers la visite d'un parc naturel régional, de villages de montagnes, de bisses (systèmes d'irrigation ancestraux), ou encore d'un éco-quartier. Ces sorties de terrain sont l'occasion de saisir les problématiques globales des territoires, liées par exemple à la démographie (exode rural, vieillissement, gentrification) ou au dérèglement climatique (gestion de l'eau, risques naturels, îlots de chaleur, etc.), sans négliger une approche sensible des paysages et des non-humains qui les composent. Vous serez amenés à rencontrer des expert·es issu·es de disciplines variées, tels que des ethnologues, permaculteur·ices, biologistes, éco-psychologues et urbanistes.

L'une des expériences clés de ce module est la réalisation de projets de groupe portant sur des territoires de votre choix. Vous commencerez par effectuer un diagnostic territorial pour en identifier les forces et les faiblesses, puis vous élaborerez un plan d'actions éco-sociales visant à améliorer la vie des habitant·es. Nous encourageons activement la participation et la créativité, en ayant recours à des méthodes collaboratives telles que les « fresques du climat », le *design thinking* et les *living labs* pour l'élaboration de solutions innovantes et durables.

Approfondissements visés

- Définition et approfondissement de divers concepts :
 - Apports théoriques sur les approches et notions mobilisées aujourd'hui dans les questions environnementales (durabilité, développement durable, justice environnementale, sobriété etc.)
 - Apports théoriques sur la notion de territoire selon diverses disciplines (géographie, sociologie, anthropologie.)
 - Approches actuelles du travail social dans le champ des questions environnementales
 - Apport théorique sur la démocratie participative et les outils de co-construction d'actions territoriales.
- Méthodologie de récolte et d'analyse de données dans le but d'établir un diagnostic de territoire.
- Expérimentation d'outils participatifs de co-création (méthodes Living Lab).

Objectifs d'apprentissage.

Au terme du module, l'étudiant·e sera capable :

- D'établir un diagnostic de territoire qui articule les dimensions environnementales, sociales et économiques.
- De formuler des objectifs d'action territoriale en termes de durabilité.
- D'identifier les compétences et les ressources des différents acteurs et actrices engagé·es sur les territoires étudiés.

- De comprendre les enjeux de la démocratie participative sur les territoires et d'en favoriser le développement.
- D'engager des processus créatifs et collectifs de production de solutions innovantes et durables.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Dans ce module, nous allons à la rencontre de professionnel·les, issu·es de divers secteurs et disciplines, dont les actions et les projets sur les territoires sont en lien avec les problématiques socio-environnementales (urbanistes, biologistes, permaculteur·ices, médiateur·ices environnementaux, responsables culturels, membres d'association, etc.).

Compétences visées selon le référentiel de formation

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques au niveau local, national et international (5).

Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité (7).

Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques alternent :

- Des cours magistraux,
- Des visites et rencontres sur divers territoires,
- Des fresques du climat,
- Des ateliers d'innovation sociale (living Lab).

Modalités d'évaluation

Le travail de validation est réalisé en groupe. Celui-ci se compose de 2 parties distinctes :

- Un rapport écrit comprenant une description et analyse du terrain choisi
- Elaboration et présentation d'un plan d'actions lors des ateliers d'idéation

Responsables du module

Isabelle Moroni et Tristan Loloum

Variations de l'engagement personnel et professionnel dans le travail social

Principaux contenus et fil rouge du module

La notion d'engagement dans le travail social renvoie à des actions, des intentions et des émotions, à des situations professionnelles et personnelles étroitement articulées, mais aussi éthiques et politiques, et donc à l'activité professionnelle elle-même. L'engagement se concrétise toujours dans un environnement situé, traversé par des rapports de pouvoir, des normes institutionnelles et des enjeux de justice sociale. Il s'accompagne de données subjectives faites de sens, de sentiments et d'émotions, en interaction constante avec les aspects professionnels. Mais si l'engagement se réalise dans l'activité concrète et quotidienne, le caractériser ne devient possible qu'à travers une recomposition interprétative a posteriori. De plus, les modalités de cet engagement sont également co-construites avec les populations accompagnées, qui y participent activement en le fondant, en l'alimentant, et parfois en le transformant.

Cet engagement pluriel, à la fois personnel, professionnel et sociopolitique, rend sa conceptualisation difficile. Il résiste à toute tentative de réduction à un simple rapport individuel au travail, d'autant plus qu'une « idéologie vocationnelle » reste très prégnante dans le travail social. Sans cadre de rationalisation, les professionnel·les sont esseulé·es face à une expérience de l'engagement qu'ils et elles éprouvent sans pouvoir la penser pleinement, évoluant dans une forme de nébuleuse, c'est-à-dire un ensemble de choses dont les relations sont imprécises et confuses.

Ce module aborde la nébuleuse de l'engagement à partir des variations permanentes dont il est l'objet, en accordant une attention particulière à l'articulation entre engagement personnel et engagement professionnel. Comment les distinguer ? Comment ces deux types d'engagement se constituent-ils simultanément, évoluent-ils et se modifient-ils l'un l'autre ? Ce module problématise donc la façon dont les sphères professionnelles et personnelles se conjuguent, se transforment et se font écho, toujours en lien avec une situation de travail et un public spécifiques, dans un contexte socio-politique donné.

Les étudiant·es seront notamment préparé·es à mener en duos des entretiens avec des professionnel·les au bénéfice de plusieurs années d'expérience, dans le but d'identifier la façon dont ces derniers et ces dernières définissent, vivent et perçoivent leur propre engagement personnel et professionnel et son évolution. Ce travail, accompagné en ateliers tout au long du module, fera l'objet d'une présentation orale et d'un travail écrit qui constitueront l'évaluation formelle.

Les étudiant·es participeront parallèlement à un séminaire qui permettra de réfléchir individuellement et collectivement à partir d'une situation personnelle d'engagement. C'est une condition de réussite du module de réaliser ce travail, mais celui-ci ne fera pas l'objet d'évaluation.

Un workshop basé sur la pratique clownesque permettra d'expérimenter et de développer l'engagement du corps et l'usage de l'humour dans la création de liens à forte dimension non-verbale avec les usagers et usagères. Un second workshop consacré à l'épuisement professionnel, à la confiance en soi et à l'estime de soi, viendra compléter les perspectives d'appréhension de l'engagement.

Parallèlement, des interventions diverses sous forme de cours (risques psychosociaux et émotions au travail ; les travailleurs sociaux en quête de sens ; réflexivité) et des témoignages d'engagement situé par des professionnel·les, parsèmeront le module et permettront aux étudiant·es de multiplier les angles d'analyse.

L'engagement est dès lors considéré comme une praxis, c'est-à-dire une **activité située et réfléchie, guidée par une compréhension critique du monde social** et orientée vers sa transformation.

Approfondissements visés

L'étudiant·e sera capable d'évaluer la relation qui existe entre engagement, mission et contexte socio-politique, à travers l'acquisition et l'usage de connaissances théoriques et méthodologiques, et à travers leur application à des situations concrètes

Objectifs poursuivis

Au terme du module, l'étudiant·e sera capable :

- D'interpréter un récit d'engagement concret dans le travail (entretien avec un·e professionnel·le).
- D'appliquer les éléments enseignés à une situation personnelle d'engagement.
- De décomposer un récit d'engagement personnel en parties significatives, d'identifier les rapports entre ces parties, et d'en dévoiler les rapports sous-jacents.
- D'explicitier l'importance de la réflexivité dans le quotidien des professionnel·les.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Entretiens avec des professionnel·les au bénéfice de nombreuses années de pratique, issu·es de différents milieux institutionnels.

Conférences et témoignages de professionnel·les d'horizons divers.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation. (2)

Modalités pédagogiques

Cours théoriques et méthodologiques. Entretiens avec des professionnel·les expérimenté·es et ateliers d'analyse qualitative des entretiens. Workshops. Séminaire encadré de réflexion et d'analyse collectives. Conférences et témoignages. Temps de travail personnel. Présentations orales. Rapport écrit.

Modalités d'évaluation

Participation active à tous les enseignements du module.

Réalisation (en duo) de 2 entretiens avec un·e professionnel·le.

Présentation orale (en duo) de l'analyse de l'entretien (notée).

Rapport final écrit (en duo) de l'analyse de l'entretien (noté).

Production de son propre modèle d'engagement (non noté).

Responsable du module

Robert Frund

Vies précaires

Principaux contenus et fil rouge du module

Conçu en lien avec les acteurs et actrices du travail social intervenant notamment en « première ligne », et au croisement des sciences humaines et des métiers de l'art, ce module propose une immersion dans les environnements vécus par les personnes en situation de grande précarité. Le dispositif pédagogique partira des enjeux de repérage, d'approche et d'écoute opérés en situations ordinaires, afin de progressivement établir une investigation éclairant les aspects méconnus, sous-estimés ou invisibilisés des vies précaires. L'apport des sciences humaines (anthropologie, sociologie, histoire, philosophie) consistera à confronter des mises en forme scientifiques (monographies, ethnographies, statistiques) au regard des réalités rencontrées sur le terrain. L'apport des arts permettra d'encourager les étudiant·es à décentrer leurs regards sur la question et à établir des formes alternatives de visibilisation des situations de grande précarité.

Approfondissements visés

Ce module s'intéresse aux vies précaires dans leur dimension matérielle et expérientielle. Il s'agira d'approfondir la compréhension des conditions d'existence des personnes fortement affectées par des déterminants économiques, institutionnels, sociaux et relationnels. C'est en partant du vécu ordinaire de ces dernières que les étudiant·es seront amené·es à envisager le rapport au monde complexe dans lequel s'inscrit cette précarité. Au centre de celui-ci, s'ouvre un large éventail de problématiques allant de la souffrance psychique liée à l'isolement social aux économies de la subsistance individuelle, des sources d'humiliation ou de décrochage institutionnel aux tactiques de survie dans la rue. Au lieu de partir d'une approche qui analyse la précarité comme une suite de retraits, de pertes, d'incapacités ou de déliaisons, notre module interrogera d'abord ce à quoi tiennent et comment se maintiennent ces vies précaires, quelles modalités adaptatives les personnes développent mais aussi comment ces agencements singuliers appellent en retour des mesures institutionnelles innovantes.

Dans cette idée l'enseignement sera structuré en trois blocs supposant trois voies d'investigations sur des sujets peu étudiés par ailleurs :

- Une enquête portant sur les biens de première nécessité, visant à comprendre comment ces vies précaires appréhendent les besoins élémentaires de se nourrir, dormir, se laver ou encore se déplacer.
- Une enquête sur les environnements matériels dont dépendent les vies précaires : abris de fortune dans l'espace public, points de ressources diverses disséminés dans la ville, espaces végétalisés offrant refuge et édifices d'accueil destinés aux populations précaires (centres d'hébergement, foyers sociaux, points de distribution alimentaire, cuisines communautaires, etc.).
- Une enquête sur les processus d'invisibilisation des vies précaires, envisagés à travers leurs milieux de vie, leurs pratiques quotidiennes et certaines de leurs attentes inaudibles.

Objectifs poursuivis

- Réfléchir sur les compétences professionnelles d'approche et d'accompagnement des populations en situation de grande précarité, se familiariser avec les environnements qu'elles fréquentent habituellement
- Identifier les différents types de partenariats institutionnels et les réseaux de collaboration dans le champ de la grande précarité
- Sensibiliser les étudiant·es aux méthodes de la recherche-action
- Établir un processus de visibilisation des modes de vie précaire. Dans cette perspective, le MAP envisage la formation de trois types d'archives cumulables sur plusieurs années :
 - Une archive composée de portraits sonores (podcast) mettant en valeur la parole des personnes précaires sur leurs conditions d'existence ;
 - Une archive composée de courts-métrages rendant compte des lieux de vie fréquentés par ces dernières ;
 - Une archive de dépôts textuels (carnets de notes, fragments poétiques, récits de vie et de ville, articles de presse).

Les éléments archivés seront édités numériquement afin de leur donner une forme visuelle et cartographique. Ils supposeront de mettre en place un dispositif d'écoute en amont et de restitution en aval contribuant au processus de visibilisation mentionné

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

- Les partenariats de terrains envisagés sont issus à la fois des différents champs professionnels (éducation, animation ou service social), des institutions et organisations sociales et associatives genevoises (Hospice général, Association Maraude-Genève, Carrefour-rue, etc.) ainsi que de divers groupes artistiques et de recherche : Le LALCA, Utopiana ceci afin de multiplier les points de vue sur les questions touchant aux Vies précaires, et pluraliser leurs figurations.
- Un partenariat inter-école est envisagé de même qu'un lien à l'Observatoire des Précarités de Lausanne.
- Le MAP sera établi en relation étroite avec le RLC « Travail social et Ecologie »,
- Des ponts seront effectués notamment avec le module Interpro « Grande pauvreté » et le Module Libre « Portraits filmés »

Compétences visées selon le référentiel de formation

- Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).
- Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques, des savoirs d'action (4).
- Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs, diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques au niveau local, national, etc. (5).
- Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité (7).

Modalités pédagogiques

- Des temps de préparation en classe (apports théoriques, workshops, films, écoute de documents sonore, lectures, etc.).
- Une immersion de terrain en petits groupes : collecte de matériaux ethnographiques et mise en évidence de problématiques situées.
- Une mise en commun des processus d'enquête : valorisation de la coopération, réflexion collective et modalités de rendus créatives.

Modalités d'évaluation

- Présence obligatoire et engagement actif et continu tout au long du module, une souplesse est attendue quant aux exigences des terrains (horaires, travail hors murs)
- Un événement public de restitution permettra d'ouvrir un éventail d'évaluations venant tant des partenaires terrains, de la communauté enseignante, que des étudiant-es elles-mêmes et eux-mêmes.

Responsables du module

Marc Breviglieri et Nicole Peccoud-Chardon

Violences dans le champ social : réflexion, positionnement, prévention, intervention

Principaux contenus et fil rouge du module

Ce module est constitué de trois parties. La première partie se centre plutôt sur des aspects théoriques qui permettent de préciser des notions essentielles en lien à la violence (définitions, conséquences, origines des violences, etc.). Une analyse de situations de violence dans le champ professionnel sera effectuée en mobilisant les principes de l'identité professionnelle de Charlier & Donnay (2008).

La seconde partie incite l'étudiant·e à réfléchir à « *moi, travailleur et travailleuse sociale comme auteur·e, victime ou témoin de violence* ». A partir de mises en situation concrètes ou symboliques, d'expériences personnelles apportées par les participant·es, d'apports théoriques intégrés, s'engage un processus de co-construction du savoir (savoirs, savoir-être, savoir-faire), permettant à chacun·e de se positionner et d'agir face à la violence, qu'on en soit auteur·e, victime ou témoin.

La troisième partie approfondit trois thématiques spécifiques :

Maltraitance et abus sexuels sur les enfants et les adolescent·es... des maux et des remèdes : repérer les signes qui permettent de dépister la maltraitance et les contextes dans lesquels elle survient ; s'approprier des moyens pour aider l'enfant à passer du silence à la parole ; questionner la position de l'intervenant·e professionnel·le face à ces situations ; explorer ses résonances et ses ressentis ; déterminer les moyens d'établir un réseau professionnel collaborant pour protéger l'enfant.

Violences au sein du couple : connaissances thématiques générales (définitions, formes, différence entre conflits et violence, cycle de la violence, emprise, épidémiologie, connaissances du réseau spécialisé, travail sur les représentations et préjugés) ; détecter les situations de violences au sein du couple indépendamment de la position occupée (victime, auteur·e) ; orienter ces situations auprès de services spécialisés pour personnes victimes ou auteurs ; travail sur la posture professionnelle qui vise à clarifier son territoire d'intervention, tout en développant des habiletés dans les pratiques de détection et d'orientation.

Suicide et intervention de crise : comprendre ce que signifie « délimitation du suicide et des comportements suicidaires » ; identifier et se familiariser avec l'intervention de crise auprès de personnes suicidaires et la *postvention* (dispositifs et mesures d'accompagnement après une tentative ou un suicide avéré).

Approfondissements visés

Dans leurs pratiques professionnelles, les intervenant·es sont aujourd'hui confronté·es à diverses situations de violence, que ce soit en tant que témoin, victime, ou auteur·e. Que cette violence apparaisse au sein du couple, qu'elle touche les enfants, ou qu'il s'agisse d'abus, de maltraitements, ou encore qu'elle soit auto-infligée, ces situations peuvent être gérées grâce à des connaissances théoriques de même que des habiletés professionnelles que nous proposons de développer dans ce module d'approfondissement.

Objectifs poursuivis

Les objectifs sont multiples. Il s'agit tout d'abord de permettre aux participant·es de réfléchir et de se positionner face au phénomène de violence. Cela leur permet d'identifier leurs propres résonances liées à la violence. Ils et elles peuvent prendre conscience des émotions en jeu, lorsque des situations de violence sont vécues dans leurs contextes professionnels. Ce module leur permettra de développer des connaissances sur plusieurs formes de violence auxquelles elles et ils pourront être confronté·es : violences au sein du couple, violence familiale, abus, maltraitance, conduites auto-dommageables, tentatives de suicide, suicides. Il leur donnera aussi des outils d'analyse et d'intervention face à ces formes de violence.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Des actrices et acteurs du terrain animent certaines sessions du module en fonction de leur expérience et de leur expertise précise dans le domaine de la violence. Des chercheur·es sont aussi invité·es à intervenir et à présenter l'état actuel des données dans leur domaine.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation (2)

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, analyses de situations, exercices pratiques, jeux de rôles et échanges d'expériences. Ce module nécessite une dynamique de groupe permettant la confiance et la bienveillance, dans la mesure où une implication personnelle importante est requise.

Modalités d'évaluation

Évaluation intermédiaire : travail individuel écrit qui porte sur l'analyse d'une situation professionnelle vécue dans la position d'auteur·e, victime ou témoin de violence. Ce travail est rendu en cours de module, selon l'échéancier remis en début de module. Les points attribués à cette évaluation représenteront environ un tiers des points totaux.

Évaluation finale orale : en duo, sur la base d'une situation reçue la veille de l'examen, les étudiant·es analysent la situation d'un point de vue théorique. La présentation porte sur cette analyse de même que sur une proposition d'intervention argumentée sur la base des cours.

Responsables du module

Christophe Flühmann & Claude Blanc